

À mettre dans vos valises:
L'ASSURANCE-VOYAGE!

CROIX BLEUE

286-8403

7050
JEAN-TALON
EST PRÈS DES
GALERIES
D'ANJOU
352-1010

**LA HAUTE
TECHNOLOGIE
Nikon**
POUR
VOS
LUNETTES

Météo ☀
Nuageux
en fin de journée
max -3 / min -6
page S16

Vivre



Un retour aux
lignes classiques
page C1

Sports

Raines souhaite
revenir à Montréal
page S9

Girerd



Index

Annonces classées	
- immobilier	B4 à B7
- marchandises	D11
- emplois	D11 à D13
- automobiles	D13, D14
- propositions d'affaires	D6
Arts et spectacles	
- informations	E1 à E6
- cine-horaires	E6
- télé-horaires	E2
- television	E1
Bandes dessinées	
Bridge	D14
Deces	E7
Economie	D1 à D10
Editorial	B2
Étes-vous observateur?	B4
Feuilleton	B5
Horoscope	B6
Le monde	C7, C8
Loteries — résultats	
Mots croisés	A4
Mot mystère	D12
Politique	E7
Tableid SPORTS	B1, B8
- Ronald King	S5

Montréal construit sans permis

L'usine d'Agmont inaugurée hier a été érigée sans les autorisations des services municipaux

GILLES GAUTHIER

La Ville de Montréal n'a pas encore émis le permis de construction de la nouvelle usine de Pointe-Saint-Charles inaugurée hier par le maire Jean Doré et qui a été construite par... la Ville de Montréal.

L'usine, située au 1401, rue Saint-Patrick, est louée à la compagnie Agmont, qui a commencé à y teindre des tissus en janvier (voir autre texte en page D4).

Un fonctionnaire de la Ville a expliqué

qu'il attendait, avant d'autoriser la délivrance du permis de construire, l'approbation des plans pour s'assurer que la structure du bâtiment répondait aux normes et le feu vert du Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM), qui est également donné, a-t-il ajouté, après examen des plans.

Il attend aussi l'avis de la «division du patrimoine», qui doit se prononcer sur la préservation du caractère «spécial» de l'ancien bâtiment, maintenant démolit, à l'exception de deux murs, et reconstruit.

«L'étude normale du dossier suit son cours», a-t-il ajouté.

Le fonctionnaire municipal n'est-il pas conscient que l'usine a été inaugurée en grande pompe hier matin par le maire? «Je ne suis qu'un pousseur de dossiers de dernier niveau. Je suis dans une bâtisse et je bouge des papiers. C'est un dossier parmi tant d'autres. Je ne me préoccupe pas de ce qui se passe au niveau politique.»

Le permis a été demandé en octobre dernier et le bâtiment a été construit par la Société de développement industriel de Montréal (SODIM), une paramunicipale.

Le maire Doré, le président d'Agmont, Stephen Aikins, et le directeur général de la SODIM, Gaëtan Rainville, ont tous souligné lors de la cérémonie d'hier la rapidité avec laquelle le bâtiment de 105 000 pieds carrés avait été érigé. «Il a été livré à Agmont en moins de quatre mois», a-t-on claironné.

La responsable du module des Permis, Céline Topp, a expliqué qu'à cause de la nature inhabituelle de l'usine (une teinturerie dotée d'équipements fabriqués sur

Québec conserve la gestion des parcs jusqu'à l'automne

PIERRE GINGRAS

Le ministre de l'Environnement et de la Faune, Pierre Paradis, impose un moratoire d'au moins six mois au projet de privatisation de la gestion des parcs et réserves fauniques du Québec.

Selon les documents présentés hier en soirée au caucus des députés libéraux par M. Paradis, l'administration des territoires fauniques du Québec restera sous l'entière responsabilité du gouvernement, et les activités qui étaient au programme l'an dernier ne seront encore cet année. Si bien qu'exception faite des compressions de personnel qui ont déjà été imposées à toute la Fonction publique, aucun employé du réseau ne sera mis à pied dans les prochains mois. Il y a quelques semaines à peine, on prévoyait la mise à pied de centaines d'employés permanents et occasionnels en déléguant la gestion des parcs et des réserves au secteur privé.

Le ministère de l'Environnement et de la Faune entend toutefois accélérer le processus de privatisation des activités dites commerciales (terrains de camping, location d'embarcations et de chalets, service de restauration, etc.), qui est en branle depuis plusieurs années. Mais on procédera dorénavant selon des règles claires élaborées cet été et qui seront rendues publiques lors d'appels d'offre, ce qui n'était pas le cas depuis le début de cette opération, dont la mise en vigueur était prévue pour le 1^{er} avril.

Les groupes qui s'étaient montrés intéressés à gérer certaines activités dans le réseau des 16 parcs et 23 réserves fauniques devront mettre leur projet en veilleuse. Ils seront cependant invités à soumettre leurs propositions à l'automne.

Il n'en reste pas moins que pour M. Paradis, il faut réduire le fardeau financier que représente le réseau de parcs et réserves fauniques. Selon les intentions du ministre, la pratique de la chasse et de la pêche serait gérée elle aussi par des groupes privés, à l'exemple de ce qui se fait déjà par corps municipaux ou encore par l'entremise de la Société des établissements de plein air dans plusieurs réserves fauniques.

On parle toutefois de signer des contrats à long terme, d'une durée pouvant atteindre dix ans, afin de permettre à ceux qui consentiraient à faire d'importants investissements dans le réseau de rentabiliser leur mise de fonds.

Les documents présentés aux députés indiquent toutefois que dès le 1^{er} avril, on prendra certaines mesures pour réduire les dépenses. Il est question de ne plus offrir d'activités d'hiver lorsque le nombre de participants ne le justifie pas, de fermer certains réseaux routiers qui ne sont pas assez fréquentés, de réduire le nombre de postes d'accueil ou encore de fusionner l'administration de certains territoires.

Un percheron trime dans la Montagne!



Pit le percheron travaille avec les émondeurs du parc du Mont-Royal depuis deux semaines et demie. PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Le cheval prend sa revanche sur la machine en venant à la rescousse des émondeurs du parc

YVON LABERGE

Isidore Dionne, dans sa jeunesse, a bien connu les chevaux. Ceux du travail à la dure, dans les chantiers de son père, un producteur forestier. Mais jamais de sa vie il n'aurait cru un jour en guider un pour sortir branches et troncs d'arbres de la forêt du parc du Mont-Royal!

Depuis deux semaines et demie, cet émondeur et ses deux équipiers — Maurice Hamel et Jacques Drapeau — sont, si l'on peut dire, secondés quotidiennement par Pit, un percheron à la robe noire de 750 kilos, âgé de 12 ans, loué d'un éleveur de Verchères.

Evidemment, les trois hommes ont

d'abord dû s'habituer à la bête et la bête s'habituer à eux, avouaient-ils hier à La Presse, mais, précisait Isidore Dionne, guider un cheval, c'est une habitude qui ne se perd pas.

L'idée de remplacer le véhicule motorisé par le cheval trotait dans la tête de bien du monde mais, disait de son côté l'administrateur du parc du Mont-Royal, Pierre Emile Rocray, personne n'osait le proposer. Puis soudain, dans le temps des Fêtes, au cours d'une rencontre, les émondeurs ont mis le sujet sur la table. Ne restait plus qu'à trouver le cheval et un endroit pour le loger.

Pour la pension, rien de plus simple: la Cavalerie de la police de la Communauté urbaine de Montréal à ses quartiers dans le

parc du Mont-Royal. Ne restait qu'à en discuter avec le directeur du poste 31, Lorrain Lavoie, avec qui le marché fut vite conclu.

Il s'agit, a-t-il expliqué hier, d'un échange de services. Le percheron trouve gîte et couvert aux écuries de la Cavalerie et la Ville de Montréal pourra, de son côté, assurer l'entretien du terrain: déneigement et travaux paysagers, par exemple.

Pour trouver le cheval, on a dû s'adresser à des forestiers de l'Estrée qui ont rapidement mis les responsables du parc du Mont-Royal sur la piste de Verchères.

Pit le percheron seconde les émondeurs de la Montagne pour les deux prochains

Rogers met la main sur Maclean-Hunter

Un ajout de 50 cents, en coulisse, a fait aboutir l'importante fusion

PAUL DURIVAGE
envoyé spécial
La Presse À TORONTO

Coup de théâtre à l'assemblée des actionnaires du groupe Rogers Communications, hier: un accord inattendu avec les administrateurs de l'empire convoité Maclean Hunter a été annoncé, mettant fin aux hostilités et ouvrant la voie à une fusion des deux groupes qui, ensemble, rejoignent 43 p. cent du marché anglophone des câbles.

L'accord, paraphé en coulisse, a été annoncé par Ted Rogers, le grand patron du groupe du même nom qui s'était amené au micro accompagné par la trame musicale du *Fantôme de l'opéra*: «Ne résistez plus. Abandonnez la pilule empoisonnée (poison pill) et laissez les actionnaires accepter mon offre. Je suis le fan-

tôme de l'offre.» Le ton, jusqu'alors vindicatif des dirigeants de Rogers, changea subitement en une apologie de l'ennemi qui venait de laisser tomber les armes, côté jardin. Une ovation salua l'annonce de la conclusion surprenante de la saga.

Ted Rogers a ajouté 50 cents à son offre publique d'achat (OPA) de 17\$ l'action pour le contrôle du groupe Maclean Hunter. Par contre, il prive les actionnaires d'une partie du produit de la vente des activités de câblodistribution de Maclean Hunter aux États-Unis. L'OPA, lancée le mois dernier, avait été vertement rejetée par le conseil d'administration de Maclean Hunter alors que les évaluations de ses courtiers établissaient entre 17 et 22\$ la valeur marchande du titre.

«Cinquante cents, c'est peut-être peu pour vous; mais pour nous, cela représente près de

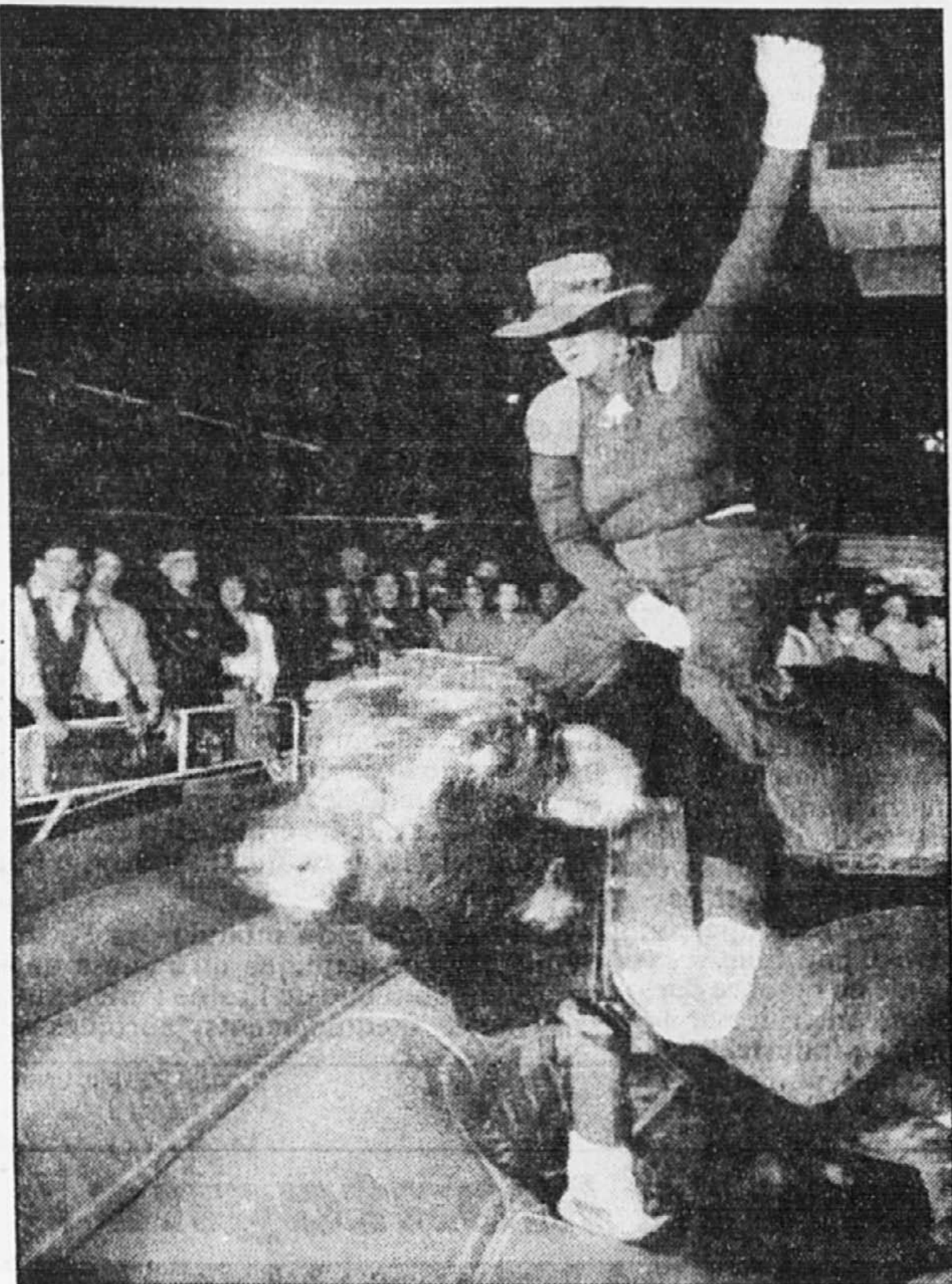
cent millions de dollars», a répliqué le président de Maclean Hunter, M. Ronald Osborne, lors d'une conférence de presse improvisée à l'issue de l'assemblée. L'OPA menée par Rogers dépasse ainsi largement les 3 milliards de dollars, ce qui en fait l'une des plus importantes de l'histoire corporative canadienne.

Le demi-dollar additionnel sera versé à même le trésor de Maclean Hunter sous forme d'un dividende spécial. «Somme toute, c'est Rogers qui paie la note puisqu'elle acquiert, pour le même montant, une compagnie moins riche ou plus endettée de 50 cents par action», a souligné M. Osborne. Le différend avec Rogers était essentiellement financier, insista-t-il: «À 17\$, l'offre n'était pas dans une fourchette acceptable. À 17,50\$, elle l'est.»

TUNISIE Circuit Découverte + séjour 17 jrs tous les repas 1 499\$	GRÈCE à partir de: Séjour + croisière 13 jrs 1 899\$	EUROPE ÉTÉ 94 à partir de: France-Italie-Suisse 16 jrs 1 799\$	SPECIAL SUD VENEZUELA 20 MARS Port L. Amar Suites 1 sem. occ. quad 489\$	COSTA RICA 18, 25 mars El Cisne 1 sem. 599\$	L'OUEST CANADIEN Circuit 13 jrs. 12 repas 2 399\$	VOL SEULEMENT Alger 779\$ Bruxelles 449\$	<p>Permis du Québec</p> <p>multi-voyages</p> <p>Nombre de places limité Pour de plus amples renseignements consultez-nous au 858-6260 8403, rue Saint-Denis Montréal H2P 2G9</p>
Circuit Saharien + séjour 2 sem. tous les repas 1 299\$	Circuit + séjour + croisière 15 jrs 2 599\$	Espagne-Portugal 13 jrs 1 799\$	Puerto Vigía (Puerto La Cruz) 1 sem. 499\$	REPUBLIQUE DOMINICAINE 12, 19 mars Club Aldea tout inclus 759\$	Traversée Canada / U.S.A. 23 jrs 2 429\$	Tunis 829\$ Vancouver 419\$	
Combiné Tunisie-Malte 2 sem. 21 repas 1 699\$		Grand tour de France 16 jrs 1 789\$	CUBA Granma Sop-Palmeras 629\$	ST-MARTIN 19, 26 mars Les Jardins de Chevise 899\$		Casablanca 499\$ F. Lauderdale 249\$	
		Grand tour d'Europe 22 jrs 2 099\$	Aquasul 2 repas 639\$			Paris 419\$ Haiti 299\$	

Reservez avant le 31 mars et économisez!!!

Demain dans La Presse



Sortir

Cowboys urbains

Les cowboys ne vont plus, tels Lucky Luke empoussiéré sur Jolly Jumper, en sifflant vers le soleil couchant. Dans leur beau costume western, c'est dans les bars country à l'atmosphère quasi familiale qu'on les retrouve, en ligne par exemple pour danser au son du «Achy Breaky Dance». Même les amateurs de sensations fortes peuvent y trouver leur compte, agrippés à la selle d'une... vache mécanique. Notre collaboratrice Lucie Côté a jeté un coup d'oeil sur ce monde différent.

Collectes de sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10h à 18h;
- à Montréal: organisée par la faculté de Médecine, Université McGill, McIntyre Medical Sciences Building, Foyer,

6e étage, 3655, rue Drummond, de 10h à 17h 30;

- à Montréal: Cégep Marie-Victorin, Le Foyer, 7000, rue Marie-Victorin, de 10h à 16h;
- à Montréal: organisée par les Chevaliers de Colomb Pointe-Saint-Charles, Conseil 4766, église Saint-Charles, sous-sol, 2115, rue Centre, de 14h 30 à 20h 30.

Insolite

Les abeilles ne perdent pas le Sud

Reuter LONDRES

Les abeilles, qui peuvent parcourir des kilomètres et des kilomètres pour aller butiner et se souvenir ensuite suffisamment du parcours effectué pour le décrire à leurs congénères, s'orientent grâce à la faculté particulière qu'elles ont de détecter instantanément le Pôle Sud magnétique, ont déclaré hier des scientifiques.

Les biologistes de l'Université du Sussex, dans le sud de l'Angleterre, qui ont étudié le phénomène, n'ont cependant pas pu déterminer ce qui permettait aux abeilles de trouver le Sud magnétique. Mais ils écrivent dans la revue scientifique Nature que les abeilles

préfèrent « mémoriser » un lieu en se tournant vers le Sud.

« Lorsqu'elles mémorisent quelque chose ou recherchent un lieu, elles font toujours face dans la même direction, aidées par le champ magnétique de la Terre », écrivent-ils.

Ils font remarquer que le soleil n'entre pas en compte dans leur faculté de trouver le Sud, car « les abeilles font face au Sud sous la pluie, sous un ciel complètement couvert ».

Lorsque les abeilles ont été placées expérimentalement dans un champ magnétique artificiel, elles se sont tournées instinctivement vers le Sud artificiel, ce qui prouve pour les scientifiques que les abeilles utilisent une orientation magnétique.

SUITE DE LA UNE

PERMIS

Montréal construit sans permis

commande et présentant des problèmes particuliers au chapitre du traitement des eaux usées), les approbations étaient données au fur et à mesure que l'usine était construite et que les machines étaient installées. « Sinon rien ne se réaliserait ».

Selon elle, « l'inspecteur de la Ville s'est rendu continuellement sur le chantier dans un processus d'accompagnement, ce qui a permis un suivi très serré ».

M. Rainville a peut-être donné la vraie réponse quand il a dit que le locataire avait modifié à plusieurs reprises ses plans d'aménagement de l'usine, demandant entre autres qu'on fasse disparaître des colonnes. Une colonne de moins et il fallait adopter une méthode de construction différente de celle qui était proposée, a-t-il précisé.

Il ne faut pas oublier que le bail d'Agmont stipulait que la compagnie recevrait un mois de loyer gratuit pour chaque semaine de retard dans la construction de l'usine.

Mme Topp ignorait si le projet devait être soumis au comité du patrimoine, qui est en fait la Commission Jacques-Viger. L'usine est située en bordure du canal Lachine, berceau de la révolution industrielle au Canada, et la Ville veut préserver certains bâtiments à cause de leur caractère patrimonial.

Son module délivrera pour le 1401, rue Saint-Patrick, des permis de construction, « pour confirmer les ententes intervenues avec l'inspecteur de la Ville sur le chantier », et d'occupation.

John Gardiner, responsable de

la SODIM au comité exécutif de la Ville, et André Lavallée, qui s'occupe de l'Habitation et du Développement urbain, dont relève le module de Mme Topp, disaient ignorer que le permis de construction n'avait pas été délivré.

M. Lavallée a fait entériner hier après-midi par le conseil municipal des modifications aux règlements qui permettront « d'émettre les permis beaucoup plus rapidement » et « d'affecter à d'autres tâches les employés du module des Permis qui n'auront plus à manipuler dix fois le même dossier ». □

QUÉBEC

Québec conserve la gestion des parcs jusqu'à l'automne

Selon la présentation faite aux députés, le réseau de parcs et réserves sera encadré de façon à ce que son développement soit uniforme, notamment en matière de publicité, de marketing, de produits offerts, en plus d'être doté d'un service central d'information et de réservation comme c'est le cas présentement.

C'est la seconde volte-face d'un

gouvernement libéral en matière de gestion des parcs et réserves fauniques. En 1988, après avoir annoncé son intention de céder ces territoires à l'entreprise privée, notamment à des pourvoyeurs de chasse et de pêche, le ministre du Loisir, Chasse et Pêche de l'époque, Yvon Picotte, avait dû revenir au statu quo à la suite des pressions populaires.

Selon certaines sources, c'est avant tout parce que le Conseil du Trésor a consenti à réduire considérablement les contraintes budgétaires qu'il avait imposées à l'ex-ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche que le mi-

nistre Paradis a pu maintenir lui aussi le statu quo, du moins jusqu'à l'automne. En effet, la délégation des services de gestion et les centaines de mises à pied prévues devaient permettre des économies d'au moins 8 millions cette année. La décision réduira cette économie à deux millions seulement, qui proviendront essentiellement de revenus additionnels dans le réseau.

D'autre part, d'autres sources gouvernementales soutiennent que Paradis a été sensible aux protestations publiques de plusieurs groupes de pression et qu'il

a tenu compte des recommandations de la firme internationale d'experts Coopers & Lybrand, qui avait été mandatée par le gouvernement en 1992 pour étudier la question de la délégation de la gestion. Les experts recommandaient alors de ne pas privatiser le réseau québécois et de maintenir notamment les services de protection, d'accueil, d'interprétation, ainsi que l'entretien des routes. Un sondage mené par la firme indiquait qu'une majorité de Québécois souhaitaient que les services non commerciaux soient assurés par des employés du gouvernement. □

ROGERS

Rogers met la main sur Maclean-Hunter

Ted Rogers a pour sa part expliqué qu'il s'était résolu à majorer son offre devant la menace d'une contre-offre par une tierce partie sollicitée par Maclean Hunter.

« Si c'était un bluff, il était très crédible », explique-t-il. De fait, les éléments d'actif de Maclean Hunter (radios, télé, câble, magazines, journaux) avaient de quoi faire saliver plusieurs entreprises de communications.

Au cas où l'entente ne suffisait pas à refroidir les ardeurs soulevées par Maclean, Rogers s'est fait accorder une option pour l'acquisition de près de 17,4 millions d'actions du trésor de Maclean, au prix de 17,50\$ chacune. Il s'agit davantage d'un mécanisme compensateur que d'un dispositif anti-OPA. « De cette manière, advenant une contre-offre, celui qui a déclenché les enchères est récompensé », a expliqué M. Rogers.

MM. Rogers et Osborne ont ainsi conclu un week-end intensif

de négociations. Les conseillers juridiques et financiers des deux parties ont scellé l'entente lundi et, hier, les administrateurs des deux entreprises accordaient leur appui. Le délai de réponse pour les actionnaires a été reporté du 15 au 21 mars.

Le dispositif protecteur contre les OPA non sollicitées mis à la disposition de Maclean en 1989 a été officiellement levé. La « pilule empoisonnée » décrite par Rogers permettait au conseil d'administration de Maclean de déclencher au besoin une vente à moitié prix de ses titres. Ceci avait pour effet de gonfler énormément la note pour l'auteur d'une OPA non bienvenue.

M. Osborne n'a pu dire le sort qui l'attendait au sein de l'entreprise fusionnée, à ce stade trop précoce du processus. M. Rogers n'a pas ajouté mot à son propos mais s'était précédemment engagé à « traiter avec honnêteté » tous ses nouveaux sujets. Il n'y a pas lieu financièrement de se départir des activités d'édition, qui ne cadrent pas avec sa mission première, a-t-il souligné. La vente projetée des éléments d'actif amé-



Rogers Communications Inc.

OPÉRATIONS:
Possède et exploite la plus importante entreprise de télévision par câble au Canada et 16 stations de radio. Possède également un réseau de téléphonie cellulaire, des magasins de location de vidéos, une station de télévision multilingue à Toronto et un réseau d'achat à domicile par câble.
Contrôle 32 % de la compagnie de communication interurbaine Unitel Communications Inc.

RÉSULTATS:
En 1993, perte de 182,4 millions sur des revenus de 1,3 milliard

PERSONNEL:
Environ 7000 employés en 1993.

ricains poursuit par ailleurs son cours.

Par cette transaction, Rogers étend ses tentacules dans 700 000 foyers, en Ontario principalement. Une entente de redistribution conclue vendredi dernier

avec le télédistributeur Shaw Communications assure leur primauté dans six provinces canadiennes sur dix. Le Québec, desservi principalement par Vidéotron, CF Cable et Cogeco Câble, échappe pour sa part à leur emprise.

Au cours de l'assemblée des actionnaires de Rogers Communications, tenue au Centre d'Art de l'Ontario, devant les caméras rudimentaires de sa télévision communautaire, le président et chef des opérations a rappelé l'urgence pour les petits câblodistributeurs de consolider leurs activités pour prendre le contrôle de l'autoroute électronique avant que les géants de la téléphonie — qui ne cachent pas leur intérêt — s'en chargent.

Par ce réseau multi-média en gestation, les ordinateurs personnels pourraient servir d'écran de cinéma à la maison et le téléviseur devient un centre commercial. Les groupes internationaux Time-Warner et Murdoch Entreprises apparaissent comme des modèles de développement pour Rogers. □

CHEVAL

Le cheval prend sa revanche sur la machine en venant à la rescousse des émondeurs du parc

mois encore sur une base expérimentale. Si l'expérience est concluante — ce dont personne ne doute — le Service des loisirs, des

parcs et du développement communautaire, module des grands parcs, pourrait acquérir le percheron, confiait l'assistante directrice Myriam Beaudoin hier.

Et pourquoi le cheval plutôt que la machine en forêt?

La protection de l'environnement!

Un percheron comme Pit, explique Pierre Emile Rocray, peut sortir un tronc d'arbre d'une longueur de 24 pieds et d'un diamètre de 24 pouces sans se fatiguer et, surtout, sans rien briser ou si peu. Alors qu'une machine, ça brise tout sur son passage...

Évidemment, le percheron de

la Montagne ne remplacera jamais les véhicules motorisés. Mais quand on peut marcher dans un sentier d'à peine un pied de large, qu'on démarre tous les matins d'hiver sans rouspéter et qu'en plus on attire les regards...

On a alors devant soi un avenir prometteur! □

Loi 101 : les libéraux de Nelligan répliquent

DENIS LESSARD du bureau de La Presse QUÉBEC

Les anglophones au sein du Parti libéral du Québec n'ont pas l'intention de rester impassibles devant l'intention du gouvernement Johnson de s'en tenir au statu quo dans le domaine linguistique.

Une proposition du document d'orientation « Agir pour le Québec » qui sera soumis aux militants libéraux au congrès de la fin de semaine prochaine, à Montréal, recommande que le programme du PLQ pour les prochaines élections « n'apporte pas d'autres modifications à la charte de la langue française ».

Dans un véritable catalogue d'amendements préparés en vue du congrès, l'association libérale de Nelligan propose un bémol qui ouvrirait une porte à d'autres modifications à la Loi 101. On suggère ainsi de n'apporter aucun autre

changement « qui porterait atteinte à la promotion du français et, dans un esprit d'ouverture et d'équité, de promouvoir l'essor et la vitalité de la communauté québécoise d'expression anglaise ».

« Cet amendement ne veut pas affaiblir la position du parti, mais la clarifier. On veut que les droits de la minorité soient respectés. On pense que les deux choses peuvent se faire ensemble, promouvoir le français en assurant que les droits de la minorité soient respectés », souligne Russell Williams, député libéral de Nelligan, qui n'a pas caché, dans le passé, qu'il souhaitait plus le surlapage dans l'admission des élèves au réseau scolaire anglophone.

Nombreuses, les propositions d'amendement au texte proposé le mois dernier par l'exécutif du PLQ ne laissent pas prévoir beaucoup de débats existentiels sur le parquet du congrès en fin de semaine.

L'association libérale de Beau-

port-Québec revoit à la baisse sa promesse de réduction du taux de chômage, à trois pour cent plutôt que les cinq pour cent évoqués dans « Agir pour le Québec » le mois dernier. Laval-des-Rapides propose que les ministres et députés soient tenus de s'engager à « gérer sagement les fonds publics avec un budget à déficit zéro ». L'association d'Abitibi-Ouest renchérit en proposant qu'un gouvernement libéral « adopte une loi au début du prochain mandat visant à réduire progressivement le déficit budgétaire et qu'à la fin de ce prochain mandat, le déficit budgétaire soit éliminé ».

Les comités de la région de Québec y vont avec des pincettes avec l'énoncé proposé par leur parti.

qui proposait que l'on puisse retirer la sécurité d'emploi à un fonctionnaire au-delà d'un an de mise en disponibilité. La Commission jeunesse propose un mécanisme où les hauts fonctionnaires seraient embauchés sur une base contractuelle tandis que les fonctionnaires feraient l'objet d'une évaluation annuelle pouvant entraîner des sanctions.

Pour les nouveaux engagés, on propose toutefois que la durée d'embauche soit liée à la durée du programme pour lequel le candidat est recruté.

En matière d'éducation, plusieurs résolutions retiennent l'idée d'un diplôme d'État à la fin du Secondaire III, ce que n'apprecie pas, semble-t-il, le ministre de l'Éducation Jacques Chagnon.

Les pressiers du JdM rentrent au travail

Les pressiers du Journal de Montréal sont entrés au travail hier soir et devaient imprimer la totalité du quotidien dans les locaux de la rue Frontenac.

En lock-out depuis le 11 octobre, ces 148 employés étaient toujours à pied, la décision arbitrale rendue en février en leur faveur prévoyant leur retour au travail le 8 mars. Mais l'employeur avait demandé tout récemment à la Cour supérieure de surseoir à la décision, une requête qui a été rejetée hier matin par le juge Gontran Rouleau.

L'employeur a donc rappelé ses employés. Hier soir, 46 pressiers et une quinzaine d'employés d'entretien devaient être de nouveau au travail. Le syndicat représentant les pressiers ainsi que les dirigeants du quotidien attendent

maintenant la décision de la Cour sur une requête de la partie patronale qui demande l'annulation de la décision de l'arbitre donnant gain de cause aux salariés. Le jugement devrait être rendu d'ici deux semaines.

Les deux autres groupes de syndiqués qui avaient aussi été mis en lock-out, les expéditeurs et les typographes, sont entrés au travail depuis un moment et ont conclu des ententes ces derniers jours, qui permettent notamment une réduction d'environ la moitié de l'effectif (retraites anticipées ou indemnisation de départ de 207 000 \$ versée aux conditions de l'employé). Ceux qui sont restés au travail ont consenti à une diminution de salaire pouvant atteindre 25 p.cent.

La quotidienne a trois chiffres 581
Tirage d'hier a quatre chiffres 4571

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
REDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518. RENSEIGNEMENTS 285-7272



JOUEZ À LA GUERRE DES CLANS

NOMMEZ UNE CARACTÉRISTIQUE AVEC LAQUELLE VOUS AURIEZ AIMÉ VENIR AU MONDE ?

CE SOIR 18 H

TOS

Dentiste condamné à payer 163 570\$ à deux patients

YVES BOISVERT

Le dentiste Sydney Hornstein, de Côte-des-Neiges, vient d'être condamné par la Cour supérieure à payer 160 570\$ à deux patients qu'il a mal traités.

Dans deux jugements rendus simultanément hier, le juge Jean Normand, de la Cour supérieure, a donné raison à un couple d'ex-Montréalais qui étaient tous deux passés sur la chaise de ce dentiste.

Le docteur Hornstein, qui pratique depuis 42 ans, a son bureau au 5450 Côte-des-Neiges, à Montréal.

Quand Swainson Hawke, 51 ans, et sa femme Francine Clément, 31 ans, se présentent tour à tour chez ce dentiste, en

1987, ils ignorent qu'il a été condamné, deux ans plus tôt, par son comité de discipline, pour avoir «contrevenu aux normes scientifiques généralement reconnues en médecine dentaire».

Le comité se contentait toutefois de suggérer que Hornstein suive des cours de perfectionnement en matière de «ponts et couronnes», et qu'il s'abstienne d'en poser jusqu'à ce qu'il ait suivi avec succès un stage dans ce domaine. La décision (de 1985) a été contestée et, neuf ans plus tard, elle est toujours en appel. De toute évidence, Hornstein n'a pas suivi la recommandation du comité.

En effet, quand Hawke s'est rendu à son bureau, en 1987, pour se faire recimer une dent et en faire replacer une autre, Hornstein le convainc de remplacer toute sa dentition. Grave erreur.

Et quand, sur les conseils de son mari, Mme Clément se présentera chez le dentiste à son tour, pour améliorer l'apparence de quatre de ses dents... Hornstein la convainc de se faire poser 16 couronnes! (huit en bas et huit en haut «pour que les dents visibles soient toutes couronnées»).

La jeune femme a alors 24 ans. Un expert qui l'a examinée par la suite a déclaré qu'il était «criminel» à son point de vue d'enlever 16 dents d'une si jeune femme.

Quoi qu'il en soit, les deux ont subi d'atroces souffrances après leurs traitements, et ont dû les interrompre pour la faire recommencer au complet par la suite.

L'occlusion n'est pas adéquate, les 28

couronnes installées sont déficientes, et les gencives de Hawke enflent et saignent. Les dentistes qu'il voit par la suite doivent reprendre le travail.

Dans les deux cas, Hornstein a convaincu ses patients de la nécessité de se faire faire davantage de couronnes qu'il n'était nécessaire. Il prétendait que ses couronnes étaient «les meilleures sur le marché» et dureraient toute leur vie... Non seulement il en a trop fait, mais il les a surtout très mal faites.

Le juge Normand conclut que le dentiste a commis une faute dans chacun des cas, et le déclare responsable des dommages subis par les deux patients. Il accorde 93 875\$ à Hawke et 69 995\$ à Clément.

Un hiver propice au gel mais «avare» de nids-de-poule

JEAN-PAUL SOULIÉ

Le gel est loin d'avoir terminé ses ravages, mais à la Ville de Montréal, on souffre un peu. Hier, déclarait le porte-parole des Travaux publics, Marcel Chouinard, il n'était entré que 49 appels pour des entrées d'eau gelées, et il n'y en avait que 39 «en inventaire», c'est-à-dire des cas non réglés la veille. À tel point que les cols bleus devraient suffire à la tâche, alors que l'entreprise privée était largement mise à contribution tout au long de janvier et de février.

L'hiver aura cependant été rude. Bon an, mal an, dans le passé, la Ville recevait de 500 à 1300 plaintes. «Nous venons de vivre un hiver exceptionnel, dit Marcel Chouinard : 6700 appels depuis le début des froids, et c'est pas fini!»

Le 18 février dernier, les spécialistes de la Ville de Montréal demandaient aux résidents d'ouvrir un robinet par immeuble, pour assurer une circulation d'eau évitant le gel des conduits extérieurs. Le service des Travaux publics s'attendait à voir la consommation bondir de 10 millions de gallons par jour cet hiver. En fait, seulement 3 à 4 millions de gallons supplémentaires ont été dépensés.

S'il y a certainement moins de cas de gel de conduits au centre-ville — les bâtiments concentrés gardent le sol plus chaud — les ennuis ont frappé tous les autres quartiers sans distinction. Chose certaine, l'appel aux résidents de laisser couler un filet d'eau a porté fruit: le nombre des appels d'aide a subitement diminué à partir du 18 février dernier. Pourtant, le froid intense sévissait toujours.

«Le filet d'eau qu'on laisse couler dans chaque immeuble est toujours valable, dit Marcel Chouinard. L'hiver n'est pas terminé.» Et les Travaux publics sont toujours vigilants. Dans 26 endroits de la Ville de Montréal, des trous circulaires servent à mesurer la profondeur du gel. Le 18 février, la profondeur moyenne était de 6 pieds 1 pouce. Les derniers relevés donnent une moyenne de 5 pieds 9 pouces. «Mais à certains endroits, le gel peut atteindre 10 pieds et plus, note Marcel Chouinard».

Les nids de poule

Le dégel s'effectue, évidemment, en surface, et, plus lentement, du bas vers le haut. Mais si les températures baissent encore de façon dramatique, le processus de dégel sera stoppé, et dans les profondeurs du sol, le gel pourrait encore progresser.

Pourtant, selon les Travaux publics de la Ville de Montréal, le froid intense et sans interruption a sans doute épargné des tas de «nids de poule» aux Montréalais, même si les automobilistes trouvent qu'il y en a déjà beaucoup.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

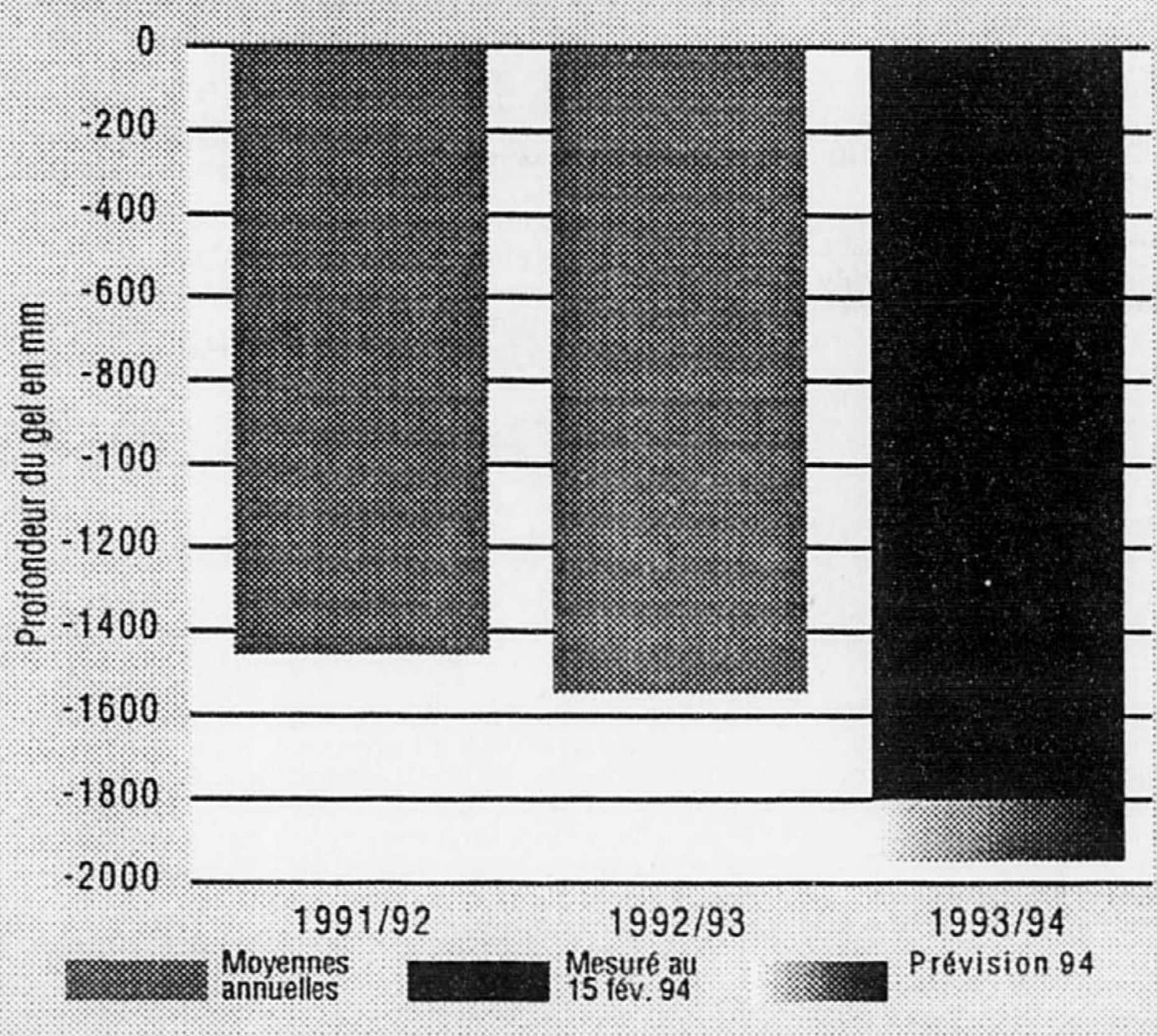
Un employé de la Ville s'affaire à boucher un nid-de-poule apparu à la faveur du temps plus doux.

lais, même si les automobilistes trouvent qu'il y en a déjà beaucoup.

Le «nid de poule» est créé par un gel suivi d'un dégel, qui crée une infiltration des eaux de fonte dans les fentes de l'asphalte, et la couche de recouvrement éclate au gel suivant. Bonjour les nids de poule! «Cet hiver, explique Marcel Chouinard, il n'y a pratiquement pas eu d'arrêt dans la vague de froid. Donc pas d'infiltrations d'eau. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de nids de poules, mais pas plus que d'habitude.»

Ce qui veut dire que pour la seule journée d'hier, 133 cols bleus remplissaient des trous avec de l'asphalte chaud dans les rues de Montréal. Depuis le 1er janvier, 1200 tonnes de cet asphalte chaud, transporté par camions étanches, ont été déversées dans les trous de la chaussée et aplanis par des compacteurs et des petits rouleaux compresseurs. Ces travaux sont faits chaque fois que la température le permet.

Profondeur du gel (Données comparatives) Mesuré en 26 endroits de la ville de Montréal



Infographie La Presse



PONT WELLINGTON

Le maire Jean Doré a confirmé hier que les travaux de construction du pont Wellington, qui remplacera le tunnel du même nom, commenceront en juin ou juillet et que l'ouvrage sera inauguré l'an prochain. Les appels d'offres seront lancés au cours des semaines qui viennent pour la réalisation du projet de 18 millions qui sera financé à parts égales par le gouvernement fédéral et la Ville. M. Doré, qui participait hier à l'inauguration de l'usine Agmont dans le Sud-Ouest de Montréal, a souligné le fait que ce secteur sera relié directement et adéquatement au centre-ville grâce à ce pont.

PANNE AU CENTRE-VILLE

L'explosion d'un transformateur a provoqué une panne de courant affectant environ 700 clients d'Hydro-Québec, hier, en début de soirée, au centre-ville, dans le quadrilatère limité par les rues de la Commune, Sherbrooke, Saint-Laurent et McGill. L'interruption de courant a duré un peu plus de deux heures. C'est l'affaissement d'un puits de transformation souterrain, vraisemblablement à la suite d'une infiltration d'eau, qui est à l'origine de la défaillance.

REQUÊTE EN RECOURS COLLECTIF

Le juge Pierre Viau, de la Cour supérieure, à Montréal, a commencé l'audition d'une requête en recours collectif déposée au nom de 420 détenus et ex-détenus de l'Institut Archambault, de Sainte-Anne-des-Plaines, au nord de Montréal. Ces derniers réclament de l'ex-directeur André Le Marier 16 millions\$ en réparations pour dommages moraux subis à la suite de l'émeute du 25 juillet 1982 qui avait fait cinq morts. Trois gardiens avaient été tués et deux détenus s'étaient enlevés la vie.

VIDÉO-POKER

L'Association de l'amusement du Québec vient d'essayer un échec dans sa tentative pour empêcher la Régie des alcools, des courses et des jeux d'aller de l'avant dans le dossier des appareils vidéo-poker. La loi stipule que ces appareils devront dorénavant être exploités uniquement par Loto-Québec et reliés à un ordinateur central. L'Association de l'amusement, qui regroupe environ 200 propriétaires d'appareils d'amusement, demandait à la Cour supérieure de bloquer l'application de la loi par la voie d'une injonction et d'en déclarer certains aspects inconstitutionnels. Toutefois, le tribunal a fait valoir que la loi, même si elle est adoptée, n'a pas encore été appliquée. Il n'y a donc pas de raison d'émettre une injonction pour l'instant.

LE CAA-QUÉBEC EST INQUIET

Le CAA-Québec accueille avec inquiétude la décision du ministère des Transports de permettre, à compter du 1er avril prochain, la circulation des semi-remorques de 16,2 mètres (53 pieds) sur l'ensemble du réseau routier, norme qui limitait jusqu'à maintenant les poids lourds à une longueur de 45 pieds.

Les thermopompes Turcotte se vendent comme... des petits pains chauds!

PUBLIREPORTAGE

Serait-ce l'effet des prévisions des météorologues d'Environnement Canada qui nous annoncent un printemps chaud, ou tout simplement le bouche à oreille des nombreux clients satisfaits de leur thermopompe Turcotte? Toujours est-il que les Québécois s'arrachent actuellement ce produit si bien conçu pour leurs besoins et pour leur climat. En créant une nouvelle édition comprenant trois modèles différents, la maison Turcotte avait prévu laisser partir l'ancienne édition aux États-Unis pour le développement du marché américain. Ce produit comportant le même coefficient d'efficacité que le nouveau modèle s'est valu une renommée internationale. Cependant, devant la vitesse imprévue avec laquelle ces appareils de qualité se vendent, les dirigeants

de Turcotte, se sont ravisés, ils ont décidé de faire profiter les Québécois en premier lieu d'un avantage exceptionnel.

Près de 50% de rabais sur la thermopompe qui affiche un des plus hauts rendements d'efficacité.

La situation d'urgence provoquée par l'arrivée prochain de la nouvelle édition implique un besoin d'espace. Plutôt que d'expédier la petite quantité de thermopompes encore en stock aux États-Unis, Turcotte décide de les offrir avec un rabais de près de 50%, ce qui représente pour l'acheteur québécois une chance inouïe de profiter du confort de la thermopompe réinventée pour le climat du Québec et entièrement fabriquée au Québec. Cette thermopompe au rendement

maximal a déjà fait ses preuves. Comme la quantité est limitée, cette occasion unique ne durera que jusqu'à ce que l'on ait épuisé les stocks.

Vérification des performances de la thermopompe Turcotte par une firme indépendante.

Un laboratoire indépendant ayant été mandaté pour procéder à la vérification des performances de la thermopompe Turcotte, selon les normes 210/240 de l'A.R.I. (American Refrigeration Institute), les dirigeants de la compagnie Turcotte ont le plaisir d'annoncer avec la plus grande fierté le résultat de cette analyse. En effet, les performances de

cette nouvelle thermopompe, non seulement atteignent mais dépassent de façon impressionnante les prévisions établies par les ingénieurs de Turcotte. Ces données mettront fin, nous le souhaitons, aux prétentions de certains concurrents qui se permettaient de semer un doute dans l'esprit des consommateurs en alléguant qu'il était impossible que ce produit atteigne un coefficient d'efficacité aussi élevé.

Monsieur Yvon Turcotte est heureux aujourd'hui de déclarer avec fierté qu'au Québec on ne fabrique pas uniquement les thermopompes les plus belles et les plus fiables mais en plus, elles se re-

trouvent parmi les thermopompes les plus performantes AU MONDE.

Si vous désirez de l'information concernant les thermopompes Turcotte, vous pouvez communiquer au 527-4531 et demander, tout à fait gratuitement, une brochure couleur de 26 pages avec plus de 30 photos. Cette brochure vous fera voir un comparatif des avantages de la thermopompe Turcotte vis-à-vis ses concurrents. Ce même document raconte le cheminement suivi par Yvon Turcotte pour arriver à réinventer une thermopompe pour le climat du Québec.

Turcotte recherche un distributeur pour la Floride.

Une percée importante pourrait avoir lieu en Floride car les ther-

mopompes Turcotte et les chauffe-piscines Turcotte sont particulièrement bien adaptés aux contraintes du climat floridien.

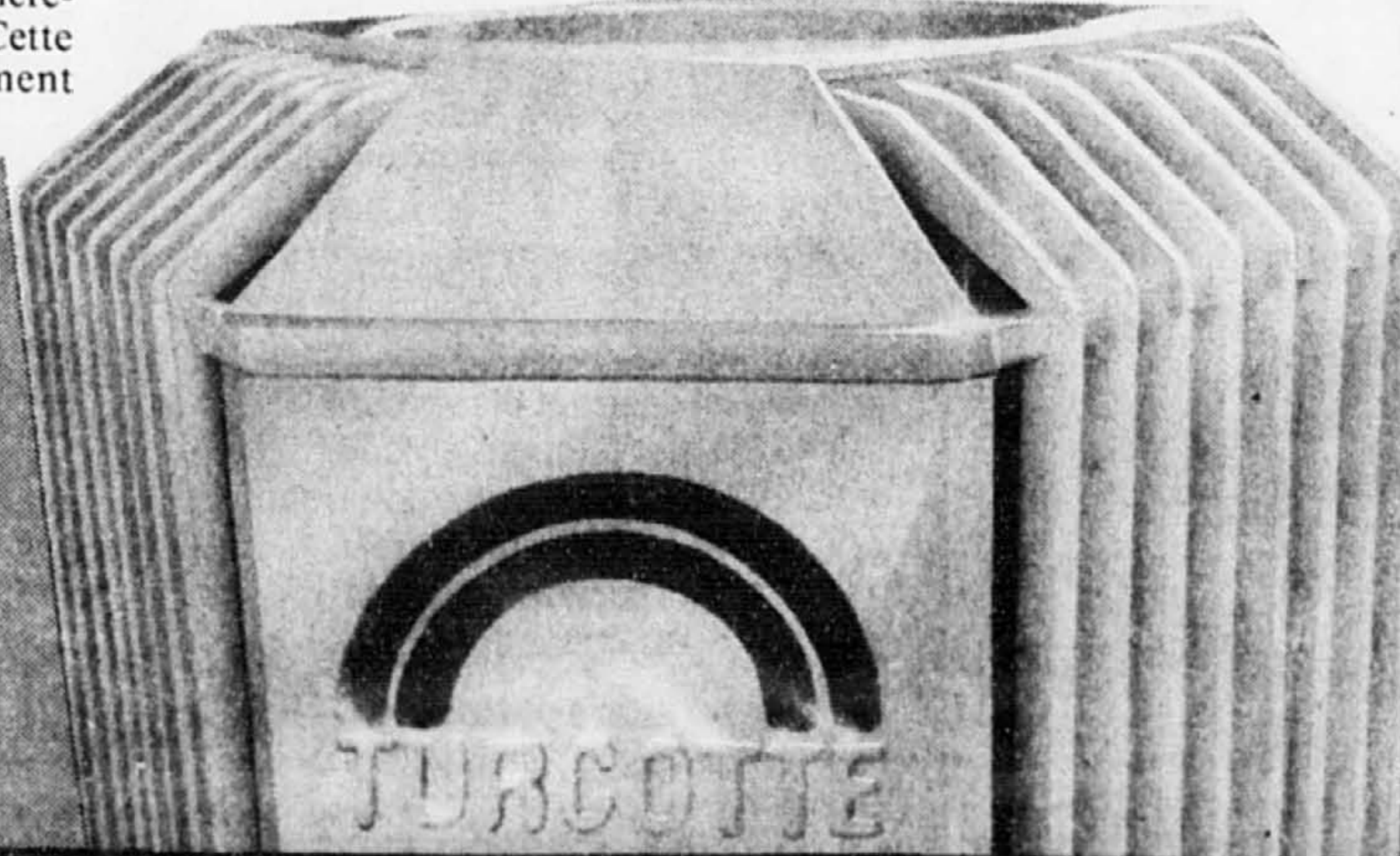
À titre d'exemple, son boîtier en polypropylène est garanti 20 ans contre les rayons UV et le sel marin, ce dernier faisant rouiller rapidement des thermopompes concurrentes.

Au dire de Monsieur Robert Léonard, directeur général chez Turcotte, il ne reste qu'une étape à franchir pour que la thermopompe Turcotte connaisse un succès floridien aussi important que celui qu'elle connaît au Québec. Nous devons trouver un bon distributeur qui connaît bien le marché floridien. A qui la chance!

Proclamé lauréat du trophée

HABITAS INNOVATION 94

Lors du gala le plus prestigieux de l'habitation tenu le 5 mars 1994



LA THERMOPOMPE TURCOTTE Modèle Opus

a remporté les honneurs lors du gala de l'habitation pour sa performance supérieure et son adaptation au climat québécois

En montre au Salon de l'Habitation jusqu'à dimanche 6 mars.

• Gagnant du trophée Habitas Innovation 94 • Gagnant du trophée Habitas Innovation 94 • Gagnant du trophée Habitas Innovation 94 •

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Le 8 mars souligné partout au Canada, même au Parlement

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

Une rose, 10 000 rubans d'or, une bourse pour avoir interviewé une travailleuse exerçant un métier non traditionnel, un repas au restaurant payé par le collègue, un sit-in sur Bay Street à Toronto, tout était prétexte, hier, pour souligner la Journée internationale des femmes.

Le 8 mars a été fêté de multiples façons dans les universités, les syndicats, les parlements, les milieux de travail... parfois sous le signe de l'humour, parfois par le biais de statistiques qui font réfléchir.

Au parlement à Ottawa, la journée a été consacrée à débattre d'une motion déposée par le chef de l'Opposition officielle, Lucien Bouchard, pressant le gouverne-

ment de reconnaître l'égalité économique entre les hommes et les femmes.

Le Bloc québécois y demandait l'instauration de mesures pour assurer l'équité en emploi pour les femmes, notamment au chapitre des salaires.

Le premier ministre Jean Chrétien a à son tour souligné l'importance de la contribution des femmes à la société canadienne. Les questions féminines, disait-il, doivent être intégrées à tous les domaines de la politique gouvernementale.

Toujours à Ottawa, un timbre en l'honneur de Jeanne Sauvé, première femme gouverneur général, était lancé par la Société canadienne des postes.

À travers le Québec, pas moins de 500 groupes de femmes, associations ou syndicats ont suivi la suggestion du Conseil du statut

de la femme de célébrer le 8 mars sur le thème «Féministes cherchent partenaires... pour changer le monde».

La présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Marie Lavigne, a rappelé «l'urgence pour les femmes de créer de nouvelles alliances si nous voulons plus d'égalité sur cette planète».

À Sainte-Foy, le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail et le ministère de l'Éducation ont remis des bourses à des élèves du secondaire qui avaient réalisé une entrevue avec une femme exerçant un métier non traditionnel. Des jeunes ont ainsi pu connaître le vécu au travail d'une femme pompier, d'une contremaître de l'Alcan, d'une mécanicienne.

À Montréal, le président du Centre international des droits de la personne et du développement

démocratique, M. Ed Broadbent, affirmait qu'après avoir connu une nette progression pendant des années, les droits des femmes au Canada ont atteint un certain «plateau».

Il s'est même dit plus optimiste pour la progression des droits des femmes ailleurs dans le monde, puisque la chemin à parcourir est plus long. «Dans le monde, je suis plus optimiste, mais ici au Canada, il faut augmenter la pression pour l'égalité.» M. Broadbent s'adressait au personnel et aux membres de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

À Toronto, un groupe d'une cinquantaine de femmes a décidé de souligner le 8 mars avec humour, faisant un sit-in au cœur du quartier des affaires, au coin de Bay Street et King. La circulation a été ralentie en pleine heure

de pointe, à 8 h 30. Les policiers ont dû intervenir pour déplacer les manifestantes qui scandaient «ce n'est pas business as usual, les gars».

Syndicats

Les grandes organisations syndicales n'étaient pas en reste, organisant des rencontres, débats, conférences, distribuant des affiches, publiant des encarts.

À la FTQ, la responsable du dossier Carole Gingras indique que 38,1 p. cent des travailleuses sont syndiquées au Québec, contre 42,6 p. cent chez les travailleurs en général.

Au Canada, la proportion est de 30,9 p. cent pour les femmes et de 35,4 p. cent pour les deux sexes.

La FTQ, qui représente près de 150 000 femmes syndiquées au

Québec, remettaient 10 000 rubans d'or à des femmes qui se sont démarquées pour leur action pour la condition féminine au travail.

La FTQ proposait à ses gens un grand thème «Arrêtons de courir... pour une meilleure qualité de vie au travail et ailleurs», avec quatre sous-thèmes sur l'organisation du travail, la conciliation travail-famille, la violence et avoir du temps pour soi.

La CSN soumettait son propre thème: «Attention... femmes au travail» pour les activités organisées dans toutes les régions du Québec.

La présidente du comité national de la condition féminine de la CSN, Denise Boucher, rappelait que les femmes sont encore nombreuses à détenir des emplois précaires et à temps partiel et à vivre dans la pauvreté.

Grèves symboliques, manifestations et fleurs pour célébrer le 8 mars dans le monde

Agence France-Presse

Des dizaines de milliers de femmes ont célébré hier la Journée internationale de la Femme par des rassemblements, en invitant les hommes allemands, algériens, russes ou vietnamiens à prendre en charge les tâches ménagères, à leur offrir des fleurs et à «ne pas baisser leur pantalon» devant le fanatisme religieux.

En Allemagne, à partir de 13 h, des dizaines de milliers de femmes ont cessé le travail, alors que des organisations féministes, des partis politiques et des syndicats appelaient à une grève symbolique des tâches ménagères, suscitant une question en titre du journal populaire *Bild Zeitung*: «Qui va faire le café aujourd'hui?»

À Alger, plusieurs centaines de femmes ont manifesté contre l'intégrisme, aux cris de «Ni hidjab, ni djilbab» (robes islamiques) et pour demander au chef de l'État, le général Liamine Zéroual de «ne pas baisser (son) séroual» (pantalon) devant les islamistes.

À Sarajevo, un millier de personnes se sont rassemblées en faveur de la paix, et pour tous ceux que, dans le reste de la Bosnie, les bombardements empêchent encore de vivre à l'air libre. Pour l'une des manifestantes, «nous ne pouvons pas être totalement heureux aujourd'hui parce qu'il y a tant de femmes avec leurs enfants attendant la mort dans les sous-sols de Maglaj et de Bihaç».

La Russie a fêté dans la ferveur habituelle la Journée internationale de la Femme, une des seules fêtes traditionnelles de l'époque communiste qui soit restée un jour férié, et le pays s'est totalement arrêté de travailler de dimanche jusqu'à mercredi matin grâce à un «pont» octroyé par les autorités.

Le président Boris Eltsine a dé-

claré à la télévision qu'hier «beaucoup d'entre nous font ce que les femmes attendent de nous toute l'année: les courses, la cuisine» et que «le 8 mars, nous constatons sans nous en lasser combien nos femmes sont belles et comme nous nous occupons peu d'elles».

Du côté de l'Asie

À Phnom Penh, un millier de manifestants, essentiellement des moines bouddhistes et des religieuses ont parcouru le quartier de Toul Kork, l'un des hauts lieux de la prostitution de la capitale cambodgienne. Derrière un groupe de 200 moines en robe safran, un cortège de novices vêtues de blanc, de religieuses et de militants brandissaient des pancartes contre «l'exploitation des femmes» et «les violences faites aux femmes». La police avait au préalable interdit aux prostituées de se tenir sur le passage du cortège, sous peine d'arrestation.

Au Pakistan, le Premier ministre Benazir Bhutto a regretté que «les femmes pakistanaises se voient refuser de jouir du statut qui leur est garanti à la fois par l'islam et la constitution».

À Manille, 300 personnes, dont d'anciennes «comfort women», ces femmes contraintes à la prostitution par les soldats japonais durant la Seconde Guerre mondiale, ont manifesté près du palais présidentiel.

Les femmes chinoises se sont vues octroyer une demi-journée de congé et des manifestations culturelles et sportives ont été organisées en leur honneur dans les usines, les écoles et les administrations.

Quelque 4000 femmes ont défilé à Dacca sous le slogan «mon corps, mon choix», pour protester contre la priorité accordée selon elles par le gouvernement du Bangladesh aux programmes de régulation des naissances sur la lutte contre l'analphabétisme des femmes.

En Corée du Sud, les organisations féminines ont annoncé un rassemblement le 27 mars à Séoul contre la décision gouvernementale d'annuler la journée de congé pour menstruation accordée chaque mois aux travailleuses.

En Inde, où plus de 66 p. cent de la population féminine est analphabète, une manifestation a réuni quelque 400 femmes à New Delhi.

Au Vietnam, les hommes célèbrent traditionnellement la journée de la Femme en offrant des fleurs à leur bien-aimée et à leurs collègues de travail.



Une femme est entraînée par la police lors d'une manifestation à Toronto qui a eu lieu à l'heure de pointe. PHOTO CP

Les Algériennes célèbrent la journée du «désespoir»

Reuter
ALGER

Ciblées «par le simple fait d'être femme», la majorité des Algériennes anti-islamistes ont célébré hier la journée internationale des femmes dans l'angoisse d'être abattue dans la rue à l'instar de la jeune lycéenne tuée la semaine dernière parce qu'elle ne portait pas la tenue islamique exigée par les islamistes.

«La femme algérienne est aujourd'hui prise elle-même pour cible par le simple fait d'être femme», a dit hier le premier ministre, Redha Malek, dans une déclaration.

Dans le passé, les journées de la femme étaient l'occasion pour les activistes féministes de contester le statut officiel de la femme en Algérie, inspiré de la législation coranique autorisant notamment la polygamie.

Cette année la journée du 8 mars a été vécue dans la «peur» d'attaques islamistes après la diffusion de menaces fondamentalistes, placardées dans des mos-

quées et colportées de bouche à oreille, les enjoignant de porter le hidjab.

Nombre de femmes s'étaient résignées à porter récemment le hidjab ou cacher leurs corps sous un foulard et jupes longues. De plus, les femmes qui travaillent en Algérie ne représentent que près de 6 p. cent, taux le plus faible comparé aux pays voisins du Maghreb.

«Dans une confusion des plus totales, le sang ne cesse de couler dans des combats fratricides. Les femmes assistent aux drames impuissantes, prises en otages entre le terrorisme et la violence institutionnelle auxquels s'ajoute le calvaire du vécu quotidien», a déclaré hier le Front des forces socialistes, parti d'opposition prodémocratique.

Le journal gouvernemental *El Moujahid* a pour sa part choisi un signe pour la journée du 8 mars: le portrait de la jeune Katia, adolescente tuée la semaine dernière par balles par un islamiste après avoir été séparée de sa camarade habillée, elle, en hidjab.

Ottawa décidera d'ici un mois s'il doit interdire l'excision et la mutilation des organes sexuels féminins

MANON CORNELIER
de la Presse Canadienne

OTTAWA

Le ministre de la Justice Allan Rock décidera d'ici un mois s'il modifiera le Code criminel pour spécifiquement interdire au Canada la pratique de l'excision ou la mutilation des organes génitaux des femmes.

C'est ce qu'il a indiqué hier aux Communes, en réponse au Conseil consultatif canadien sur le statut de la femme (CCCSF) qui rendait public un document et des recommandations sur la mutilation des organes génitaux des femmes.

Le CCCSF a demandé au gouvernement de criminaliser ces pratiques et d'adopter différentes mesures pour éviter qu'elles ne s'implantent au Canada.

«Peut-être qu'il s'agit d'une conduite qui doit faire l'objet d'une interdiction spécifique afin d'envoyer un message clair ici et à l'étranger», a indiqué M. Rock à sa sortie de la Chambre. Il a indiqué toutefois que le Code criminel permet déjà de poursuivre les contrevenants.

Le CCCSF a entrepris son étude à la suite de l'afflux récent d'immigrants et de réfugiés venant de régions où ces pratiques sont courantes, soit certains pays du nord et de l'est de l'Afrique, certaines régions du Moyen-Orient, de l'Indonésie, de la Malaisie, de l'Inde et du Pakistan.

Entre 1986 et 1991, note le Conseil, près de 40 000 personnes des régions du nord et de l'est de l'Afrique ont immigré au Canada. «Même si elle constitue un rite qui marque le passage de l'enfance à l'âge adulte dans certaines cultures, (cette mutilation) peut également être considérée comme une forme extrême d'agression physique envers les femmes et une forme de mauvais traitements fondés sur le sexe envers les fillettes», écrit l'auteur du document, l'universitaire Noga Gayle.

Il existe différents types de mutilation infligée aux fillettes et aux jeunes filles.

La pratique la moins répandue consiste à couper le bout du capuchon du clitoris. La seconde consiste à exciser le clitoris et une partie ou la totalité des petites lèvres, et parfois des grandes lèvres, et de couvrir le sexe en laissant un orifice de grandeur variable. Le troisième type d'excision est encore plus sévère et s'appelle l'infibulation, la plaie étant recousue avec des moyens souvent artisanaux.

On estime qu'environ 80 millions de femmes dans le monde ont été soumises à ces pratiques. Les conséquences pour leur santé sont nombreuses: hémorragies, incontinences, abcès, infections urinaires répétées, infertilité et «toute une gamme de complications obstétriques, sexuelles et psychologiques».

La femme plus vulnérable que l'homme aux problèmes de santé mentale

Agence France-Presse
GENÈVE

Les femmes sont plus touchées que les hommes par les problèmes de santé mentale.

Ceci s'expliquerait non pas par une incapacité innée de faire face aux difficultés, mais par des facteurs externes comme leur rôle dans la société, affirme un document du Centre pour les Femmes et la Santé de Melbourne, en Australie, un organisme qui collabore avec l'OMS.

L'étude montre que les femmes



Allan Rock, ministre de la Justice

«Certaines femmes craignent les relations sexuelles et les douleurs qu'elles entraînent, au point de les éviter», écrit Mme Gayle. Elle note plus loin que les grossesses des femmes mutilées sont considérées, au Canada comme des grossesses à haut risque.

Le CCCSF propose d'améliorer les programmes d'intégration destinés aux immigrantes ainsi que la recherche et la collecte de données.

En Ontario, le Collège des médecins et chirurgiens de la province a émis un avis à ce sujet en mars 1992. Le Collège a fait savoir à ses membres que la pratique de la clitoridectomie, de l'excision et de l'infibulation était considérée comme une faute professionnelle pouvant entraîner des sanctions.

C'est à la suite de nombreuses demandes d'information de ses membres que le Collège a senti le besoin de se pencher sur cette question.

Les collèges des médecins de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont suivi l'exemple ontarien. Le Conseil s'est réjoui de ces initiatives et a invité les corporations des autres provinces à en faire autant.

Au Québec, la Corporation professionnelle des médecins s'est toujours prononcée contre ces pratiques, mais elle ne voit pas la nécessité d'émettre un avis particulier.

«C'est clair qu'il s'agit d'une très mauvaise pratique de la médecine, que ce n'est pas acceptable», d'indiquer en entrevue le président Augustin Roy. «Les médecins le savent. On n'a pas besoin de leur distribuer un petit cahetisme», a-t-il conclu.

Certains pays ont adopté des lois pour interdire ces pratiques. En France, en Suède et en Grande-Bretagne, elles peuvent entraîner des peines d'emprisonnement.

C'est la dépression qui est le problème de santé mentale le plus fréquent dans les pays industrialisés.

Cette maladie frappe plus les femmes mariées que les célibataires et sa fréquence augmente à mesure que le nombre d'enfants s'accroît.

RÉSULTATS

Tirage du 94-03-08

1	11	14	15	16
17	19	23	24	25
28	31	36	40	43
46	49	53	60	63

Prochain tirage: 94-03-09

T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LIQUIDATION DE 3 LINCOLN 94

TOWN CAR
Signature 1994 neuve

35 986\$

- Système antivol
- Chargeur de disques compacts
- Différentiel antipatinage
- Toit en vinyle «Carecraft» présidentiel
- Roues en aluminium
- Sièges en cuir
- Enjoliveurs d'ailes
- 2 coussins gonflables
- Et plus de 60 autres équipements

Stock # 45008

MARK VIII
1994 NEUVE

40 975\$

- Intérieur en cuir
- 2 coussins gonflables
- Climatiseur sans CFC
- Traction assistée électroniquement
- Ouverture sans clef
- Suspension à air

Stock # 45011

CONTINENTAL
NEUVE 1994

35 981\$

- Toit ouvrant électrique
- Sièges baquets en cuir
- Chargeur de disques compacts
- Roues en aluminium
- Et plusieurs autres équipements

Stock # 45012

50 VOITURES DE COURTOISIE DISPONIBLES

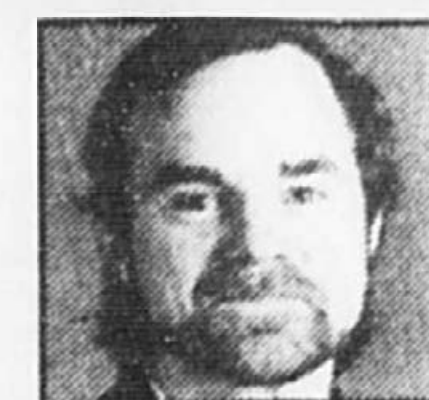
Circuit
MERCURY

SERVICE OUVERT JUSQU'À 2h30 AM

Premier arrivé Premier servi

6300, HENRI-BOURASSA, MONTRÉAL-NORD 325-4700

André Pratte



Le secret de M. Mantha

Comptable, homme d'affaires, Pierre Mantha est aussi grand voyageur et passionné d'art, de théâtre surtout. Mais depuis deux ou trois ans quand il se rend en Europe, ce ne sont ni les pièces de théâtre, ni les musées qui occupent ses heures de loisirs. A Milan comme à Paris, ce qui pique sa curiosité desormais, ce sont... les stationnements! «N'écrivez pas ça, ça a l'air con», m'a-t-il supplié. Pardon M. Mantha...

Le hasard a fait de Pierre Mantha un expert en stationnement. C'est lui qui présidera le conseil d'administration de Stationnement Montréal, la compagnie fondée par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour gérer le stationnement dans la métropole.

L'idée de cette compagnie a germé dans l'esprit de M. Mantha alors qu'il s'interrogeait sur les moyens de doter la Chambre d'une base financière plus solide. «Je n'ai jamais pensé que le stationnement pouvait avoir quelque intérêt que ce soit. Mais j'ai découvert que toute la mécanique des problèmes de stationnement pouvait être très stimulante intellectuellement», me confiait-il au cours d'une entrevue dans les chics bureaux de son entreprise, rue St-Jacques.

Pour Pierre Mantha, le stationnement est devenu sinon une passion, au moins un hobby. Dépliant publicitaire en main, il s'amuse à rêver au parking de l'an 2000, à un système de stationnement qui contribuerait à la prospérité du centre-ville. L'idée, c'est de rendre le stationnement de courte durée — pour le magasinage, les rendez-vous d'affaires et les loisirs — facile et sûr.

Pierre Mantha songe par exemple à remplacer nos vieux parcomètres par des appareils électroniques. A Lyon, chaque automobiliste qui veut stationner au centre-ville doit avoir son «Piaf», un parcomètre portable gros comme un Gameboy. Il y introduit sa carte, sélectionne la zone de stationnement, et place l'appareil derrière le pare-brise. Le «Piaf» indique au préposé du stationnement si l'automobiliste est en règle ou non. Des systèmes de ce genre permettent des variations infinies de la tarification, selon le jour, l'heure, le quartier et le client. Ils permettent, notamment, de rendre prohibitif le stationnement de longue durée et d'offrir des forfaits aux touristes.

Autre fantasme de Monsieur Stationnement: des garages propres, bien aménagés, sûrs. «A Montréal, les parkings souterrains sont mal faits, pas peints, sales. Les gens ne s'y sentent pas en sécurité. Allez à Paris, les stationnements sont beaux, et on sait que les lieux sont toujours surveillés.»

Stationnement Montréal encouragera donc les propriétaires de stationnements souterrains à les aménager de façon adéquate et à les doter de systèmes de surveillance électronique. En Europe, plusieurs compagnies se spécialisent dans l'installation de tels systèmes, qui permettent à un préposé de déterminer instantanément l'origine exacte d'un incident ou d'un bruit suspect et, si nécessaire, d'y envoyer la police.

L'entente entre la Ville et la Chambre permet même à Stationnement Montréal de construire des garages sous les rues. «Eventuellement, on pourrait vouloir dégager les artères importantes, Sainte-Catherine, Saint-Denis, le Carré Phillips, par exemple, en envoyant les voitures dans des stationnements sous la voirie, explique M. Mantha. C'est ce que les Français ont fait sous les Champs-Élysées, et ça fonctionne très bien.»

La nouvelle compagnie se penchera enfin sur la possibilité d'installer des réseaux dynamiques de signalisation dans les secteurs achalandés. Autour du nouveau Forum par exemple, où il existe déjà quelque 5000 places sous les édifices à bureaux, on peut imaginer un système de panneaux électroniques qui, les soirs de partie, guideraient les automobilistes vers les garages où il y a encore de la place.

Alors M. Mantha, dans combien de villes avez-vous visité des stationnements? «Dans plusieurs...»
— Mais combien exactement?
— L'ose pas vous le dire... Disons que j'en ai visité beaucoup.
— Je n'ai pas insisté. Après tout, chacun a droit à ses petits secrets.

France Roy aurait été tuée par accident

Trois jeunes se rendent à la police en compagnie du journaliste Claude Poirier

ANDRÉ CÉDILOT

Invoquant un geste accidentel, trois jeunes de 19, 20 et 22 ans, dont une femme, se sont présentés à la Sûreté du Québec, hier, pour l'informer des circonstances de la mort de France Roy, 28 ans, trouvée lundi matin en bordure d'un chemin isolé du Haut-Richelieu, près de la frontière américaine.

Selon leur version, la victime aurait été tuée fortuitement d'une balle à la tête au moment où l'un d'eux manipulait un revolver à l'intérieur d'une camionnette en marche. «On a poigné une bosse, et le coup est parti», a expliqué Denis Beaupré au reporter Claude Poirier, de la station de radio CKVL-CKOI.

Panique
Paniqués, Beaupré et ses deux acolytes, Marcel Lapierre, 19 ans, et Annie Grondin, 20 ans, ont abandonné le corps de leur amie le long d'un chemin peu fréquenté de la petite municipalité de Saint-Georges de Clarenceville.

«On avait peur d'être accusés de meurtre, et on ne voulait pas passer 25 ans en prison», ont-ils expliqué. Beaupré et son cousin, Marcel Lapierre, auraient déjà eu des démêlés avec la police pour des affaires de vols.

Dans le contexte, un autre élément leur apparaît pour le moins gênant: la fourgonnette dans laquelle ils prenaient place avait été volée quelques jours plus tôt.

De fait, au moment du drame, le groupe se rendait présumément dans une clairière du coin pour pratiquer le tir au revolver à l'aide d'un puissant Beretta 9mm. Or, selon la loi, la possession d'une telle arme à autorisation restreinte exige des permis spéciaux non seulement pour se la procurer, mais aussi pour l'utiliser et la transporter.

Après s'être débarrassés du corps de leur amie, les trois jeunes seraient ensuite retournés à la maison de Lapierre, à Venise-en-Québec, où ils auraient caché l'arme sous un matelas. En soirée, ils auraient abandonné le camion dans l'est de la ville, au nord de la rue Hochelaga, avant de passer la nuit au domicile du père de Beaupré, rue Mont-Royal est.

Pendant tout ce temps, ils auraient vainement cherché à rejoindre le reporter radiophonique. Ce n'est qu'hier matin, vers 9h, qu'ils ont pu entrer en contact avec lui. Habitué à ces histoires pénibles, Claude Poirier a immédiatement mandaté l'aide de l'avocat Robert LaHaie

Et c'est en leur compagnie que les trois jeunes gens se sont amenés, en début d'après-midi, au quartier-général de la SQ, rue Parthenais, à Montréal, où ils ont été confiés au capitaine Gaétan Bellemare, nouvellement nommé responsable du bureau des enquêtes criminelles.

France Roy, qui travaillait dans un laboratoire de photographies, fréquentait Beaupré depuis quelques semaines seulement, cependant que Marcel Lapierre et Annie Grondin doivent se marier le 7 avril prochain.

Vérifications
Tard hier soir, la Sûreté du Québec se disait toujours dans l'impossibilité de confirmer cette version des événements. «Il reste encore des vérifications à faire», a expliqué un porte-parole, Michel Brunet.

Chose certaine, comme l'a révélé l'autopsie, la victime a été atteinte d'un seul coup de feu à la tête.

Une fois l'enquête complétée, le dossier sera soumis à un procureur qui décidera si des accusations de nature criminelle seront portées contre l'un ou l'autre des trois témoins.



Denis Beaupré, 22 ans, Marcel Lapierre, 19 ans, et Annie Grondin, 20 ans, se sont livrés à la police, hier, en compagnie du reporter Claude Poirier, de la station de radio CKVL-CKOI. En mortaise, leur amie France Roy, tuée d'un coup de feu.

PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, La Presse

Les cigarettes canadiennes contiennent plus de cadmium

Le métal toxique attaque particulièrement le système rénal

ANDRÉ NOËL

Les cigarettes canadiennes contiennent plus de cadmium que les autres et contaminent les fumeurs canadiens en conséquence, révèlent des chercheurs rattachés à l'Université Laval.

Le cadmium est un métal toxique qui attaque en particulier le système rénal. Il provoque aussi le jaunissement des dents et la fatigue.

Les fumeurs canadiens sont tellement intoxiqués au cadmium qu'ils devraient éviter de travailler dans les usines où ce métal est utilisé, affirment les chercheurs, dans un article qui doit paraître bientôt dans le *Science of the Total Environmental Journal* à Amsterdam.

Les chercheurs québécois du Centre de toxicologie du Québec et du Centre de santé publique de Québec, tous les deux rattachés à l'Université Laval, ont fait leurs enquêtes auprès de 550 fumeurs et non-fumeurs au Québec entre 1989 et 1992.

«L'exposition au cadmium est significative au Canada, même si cette exposition a peu à voir avec le régime alimentaire et les conditions plus générales de l'environnement ou des procédés de fabrication. C'est à travers le tabac que la population canadienne est exposée au cadmium», indique l'article.

«Les concentrations de cadmium dans le sang de secteurs assez importants de la population de fumeurs au Québec (30 p.cen), sont clairement plus importantes que parmi la plupart des populations de fumeurs dans le monde.»

Ces concentrations dépassent le niveau maximal toléré dans l'industrie, ajoutent les auteurs. Selon les programmes de santé industrielle, les ouvriers qui ont un taux d'empoisonnement semblable sont affectés à d'autres lieux de travail, exempts de cadmium.

Il était connu depuis les années soixante que les cigarettes canadiennes contenaient beaucoup de cadmium, signalent les auteurs, Jean-Louis Benedetti, Eric Dewailly, Fernand Turcotte et Michel Lefebvre. Mais les effets de cette exposition n'avaient pas encore été étudiés.

«Les niveaux de cadmium ont été mesurés auprès de 554 personnes qui n'étaient pas exposées à ce métal dans leur milieu de travail. Les personnes ont été divisées en trois groupes: un groupe de 142 Inuit, un autre de 212 Blancs vivant en milieu urbain, et un autre groupe de 200 Blancs vivant en milieu rural.»

Les non-fumeurs québécois ne sont pas plus contaminés que la moyenne des non-fumeurs ailleurs. En revanche, les fumeurs réguliers sont de 10 à 20 fois plus contaminés que les non-fumeurs, et beaucoup plus que les fumeurs d'autres pays comme l'Italie.

«Les analyses des niveaux de cadmium dans le sang contrastent fortement avec ce qui a été publié jusqu'à maintenant et montrent que la moyenne des personnes qui fument des cigarettes canadiennes ne devraient pas, pour des raisons médicales, avoir des emplois associés à l'exposition au cadmium.»

Des données recueillies hier auprès de la Commission de la santé et de la sécurité du travail montrent que l'exposition au cadmium est particulièrement élevée dans les raffineries de métal, et notamment de cuivre. La CSST vient de compléter une importante étude sur l'empoisonnement au cadmium.

Le cadmium est utilisé dans la pigmentation des peintures et des plastiques, dans les piles et dans les appareils électriques. Il est un sous-produit du raffinage de cuivre, de plomb et d'or.

L'empoisonnement chronique provoque la néphropathie (maladie du rein) et la protéinurie (présence de protéines dans les urines), indiquent les dossiers de la CSST. L'empoisonnement aigu provoqué par l'inhalation des fumées provoque l'irritation des voies respiratoires, la toux, les douleurs thoraciques, l'oedème pulmonaire, etc.

La cause de la forte concentration de cadmium dans les cigarettes reste nébuleuse. Le Dr Turcotte a émis l'hypothèse que la source se trouve dans les champs eux-mêmes. Beaucoup de tabac pousse dans la région de Niagara, en Ontario. Les fermiers ont longtemps épandus des boues d'une usine d'épuration de Hamilton, probablement contaminées par l'industrie de l'acier.

Une victime de violence conjugale est devenue accusée hier après avoir avoué à un policier de Sainte-Thérèse que son ex-conjoint ne l'avait pas battue, pas plus que sa fille de trois ans, le 18 février dernier.

Depuis cette date, Alain Beauchamp croupit en cellule. Lors de sa comparution au palais de justice de Saint-Jérôme, la Couronne avait insisté pour qu'il demeure incarcéré parce que ce n'était pas la première fois qu'il s'attaquait à Chantal Massicotte et à son enfant.

Lors d'une affaire précédente, le juge avait émis une ordonnance interdisant à Beauchamp de se trouver en présence de Chantal Massicotte, 26 ans.

En plus de l'accuser de voies de fait, le ministère public avait déposé un autre chef pour rupture de condition.

Le couple a des enfants mais ne demeure plus ensemble. Il appert que l'homme et la femme ont eu par le passé quelques disputes au sujet de la garde des enfants.

Sans doute prise de remords, la jeune femme s'est rendue le 2 mars au poste de police de Sainte-Thérèse, où elle a raconté au policier chargé du dossier qu'elle avait faussement accusé Alain Beauchamp.

L'enquêteur s'est rendu par la suite au bureau des substituts du procureur général à Saint-Jérôme, où l'on a décidé de porter deux accusations contre elle: fausse déclaration et entrave à la justice.

La jeune femme comparaitra le 24 mars par voie de sommation.

«Eventuellement, on pourrait vouloir dégager les artères importantes, Sainte-Catherine, Saint-Denis, le Carré Phillips, par exemple, en envoyant les voitures dans des stationnements sous la voirie, explique M. Mantha. C'est ce que les Français ont fait sous les Champs-Élysées, et ça fonctionne très bien.»

AIDER LE MONDE MOT À MOT

L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement

Pour renseignements, composer le 1-800-661-2633

LA RÉVOLUTION DES PRIX!

QUANTITÉS LIMITÉES

Canapé 3 places en cuir d'Italie **SEULEMENT 699\$** taxes comprises

Canapé 3 places en cuir d'Italie **SEULEMENT 1 289\$** taxes comprises

Buffet à dessus en marbre Nero Marquina **SEULEMENT 669\$** taxes comprises

Tables en marbre Nero Marquina et 4 chaises **SEULEMENT 889\$** ensemble complet taxes comprises

NOUVEAU MAGASIN

Visitez notre salle d'exposition de meubles italiens de qualité, laqués et en marbre.

MEUBLES VANLIAN

La où la qualité est supérieure à la valeur

Saint-Laurent 3440, Côte-Vertu (en face de la Place Vertu) 335-9481

Brossard 8085, boul. Taschereau 1/2 mille à l'ouest du pont Champlain 656-6868

OUVERT DIMANCHE de 12 h à 17 h

Distribution de postes d'enseignants: la CÉCM est prise à partie

MICHELLE OUMET

L'Alliance des professeurs de Montréal devrait déposer au cours des prochains jours une requête en Cour supérieure pour forcer la CÉCM à suspendre une décision controversée sur la distribution des postes d'enseignants qui s'occupent des élèves en difficulté d'apprentissage, a appris La Presse.

L'Alliance a envoyé hier une lettre au président de la commission scolaire, François Oumet, l'informant de cette décision.

«La CÉCM ne nous a pas consultés lorsqu'elle a adopté sa nouvelle formule», a expliqué la présidente de l'Alliance, Diane Fortier. «Elle contrevient donc aux articles 185 et 187 de la loi sur l'instruction publique. Avec notre requête, nous voulons forcer la CÉCM à revoir sa décision.»

Cette nouvelle formule de distribution des postes — très compliquée et qui tient compte, entre autres, de l'indice de défavorisation — a été adoptée lors du Conseil des commissaires du 16 février en dépit du désaccord farouche du parti de l'opposition, le MEMO, et des commissaires indépendants, Richard Théorêt et Louise Laurin.

Avec cette nouvelle formule, la polyvalente Pierre-Dupuy, qui a une clientèle lourde très importante — 205 de ses 678 élèves éprouvent des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EDAA) — perdra la moitié de ses postes d'enseignants, passant de 18 à 9.

Par contre, les écoles primaires Le Plateau, Internationale ou Les Petits-Chanteurs-du-Mont-Royal, qui trient leur clientèle sur le volet, auront droit à des postes d'en-

seignants EDAA même s'ils n'ont aucun élève en difficulté.

Et on peut multiplier les exemples: l'école primaire Saint-Pierre-Claver accueille 87 élèves EDAA et pourtant, elle perdra presque tous ses postes, passant de huit enseignants à 1,7 en septembre 1995. Par contre, les écoles secondaires Louis-Riel et Marguerite-de-Lajemmerais, qui ont très peu d'élèves en difficulté, verront leur nombre de postes EDAA grimper de façon impressionnante.

Pour Diane Fortier, cette situation est inacceptable.

«Nous voulons une formule simple de calcul basée uniquement sur la clientèle EDAA réelle et où des écoles comme Le Plateau et l'Internationale seront exclues.»

L'Alliance n'est pas la seule à ruer dans les brancards. Le Comité central des parents a dénoncé la nouvelle méthode de répartition et l'absence de consultation et a demandé à la commission scolaire de réviser sa décision en adoptant une nouvelle formule qui tienne compte uniquement du nombre réel d'enfants en difficulté.

De son côté, le Comité consultatif des services aux EDAA s'est réuni lundi et a décidé de demander un avis juridique. «Si l'avocat nous dit que la CÉCM devait nous

consulter, a expliqué le président du comité, Daniel Larouche, je suis prêt à me battre. Je n'exclus aucun moyen.»

M. Larouche a ajouté que la CÉCM s'enfermait dans un «discours bureaucratique profondément nébuleux» pour justifier la pertinence de sa nouvelle formule de distribution. «Je n'ai pas compris grand-chose dans ces calculs-là, a-t-il dit, et pourtant, je suis économiste et j'ai un MBA.»

Le président de la CÉCM, François Oumet, a refusé de commenter.

Le débat est loin d'être terminé. Le commissaire indépendant, Richard Théorêt, a demandé que cette question soit à nouveau inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil des commissaires qui doit avoir lieu le 16 mars. Il proposera l'adoption d'une nouvelle formule de distribution qui soit conforme aux besoins réels des écoles qui accueillent des élèves en difficulté.

Le MEMO promet aussi de livrer une bataille en règle. «La CÉCM agit de façon outrageante, a dit le commissaire Robert Cadotte. C'est du détournement de fonds parce que des écoles qui n'ont aucun élève EDAA reçoivent de l'argent. Nous ferons tout pour que cette décision soit renversée.»

PUBLI-REPORTAGE

Carrières dans le domaine du voyage

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible? Depuis 1979, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grand ouvertes.

- Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation?
- Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant?
- Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière?
- Le domaine du voyage vous intéresse, vous n'avez pas fait d'études collégiales et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous?

Formation technique

Sachez d'abord que, pour y accéder, il faudra acquérir une solide formation technique: rien de très difficile, mais il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et gens d'affaires et les caractéristiques des principales destinations. L'industrie du voyage ne se limite pas aux agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié de tout âge.

Avant de choisir une école, assurez-vous qu'elle est reconnue par les employeurs. Découvrez par vous-même quelle

est la meilleure école. Faites votre propre sondage en demandant aux agences de voyages: **Quelle est la meilleure école?** Vous allez alors découvrir que le Collège April-Fortier offre la formation professionnelle la plus reconnue.

Collège April-Fortier

En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cegep et, par conséquent, n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une clientèle adulte qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Fondé par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie, le collège a la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la transition entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous découvrirez une quantité surprenante de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos goûts, vos forces et vos objectifs.

Vous pouvez aussi effectuer une transition graduelle en vous impliquant à temps partiel dans le domaine tout en conservant votre emploi actuel; cette approche vous permet de bénéficier des avantages de l'industrie et d'acquérir une expérience qui sera valorisée si un jour vous décidez de vous y impliquer à temps plein.

Programme

Le programme de formation d'une durée de 332 heures est suivi d'un stage d'au moins 30 heures en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de jour, de soir et du samedi.

Service de placement

En plus de répondre aux demandes provenant de l'industrie, le personnel du collège pourra vous orienter selon vos expériences passées, votre âge, les études que vous avez déjà faites et les objectifs que vous poursuivez. Comme il s'agit d'une industrie aux multiples ramifications avec des emplois de nature très diversifiée, le monde du voyage a besoin de personnes de tout âge, autant des diplômés universitaires que des personnes possédant une formation de niveau secondaire. Les étudiants se retrouvent très rapidement sur le marché du travail du fait que la direction du collège travaille en étroite collaboration et uniquement avec l'industrie du voyage; après 15 ans de réputation d'excellence, il n'est pas surprenant de retrouver un grand nombre d'ex-étudiants à des postes importants dans toutes les sphères de l'industrie.

Prochains cours

Les prochains cours du jour débutent le 12 avril et le 4 juillet. Les cours du soir débutent le 5 mai et le 12 septembre; ceux du samedi, le 10 septembre. Nous vous offrons aussi la possibilité de suivre le programme en anglais du 25 mai au 23 août.



Gisèle April-Fortier

Vous avez le choix de suivre les cours en français ou en anglais. Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au 878-1414 ou au 521-1600; ou vous fera parvenir une brochure explicative. Si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Pour mieux connaître l'industrie et les possibilités qu'elle vous offre, le collège offre gratuitement un cours de 3 heures, mercredi le 9 mars à 19h00 ou jeudi le 10 mars à 14h00 ou vendredi le 18 mars à 14h00. Vous aurez alors l'occasion de poser toutes les questions qui vous intéressent. S.V.P. Réservez.

Le collège est situé au 801 rue Sherbrooke Est (1er étage), au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke (sortie Berri Est).

La variété culturelle peut enrichir les droits universels de la personne, selon Broadbent

FRANÇOIS BERGER

doit toutefois être le droit à la dignité pour tous les êtres humains.

La défense des droits humains fondamentaux doit prendre en compte la variété culturelle quand cette dernière contribue à la promotion de la dignité des personnes, croit M. Ed Broadbent, président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, un organisme financé par le gouvernement canadien et dont le siège est à Montréal.

M. Broadbent a rappelé hier, devant les membres de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR), que de nombreux États, notamment la Chine et certains pays musulmans, se permettent à tort de bafouer les droits de la personne en invoquant les «différences culturelles».

Invité par le comité de travail de la CISR sur les femmes et les enfants réfugiés, à l'occasion de la Journée des femmes du 8 mars, M. Broadbent a rejeté d'emblée la notion voulant que les valeurs d'une culture donnée aient prévalence sur les droits universels de la personne.

Cependant, il a admis qu'on ne peut pas, dans la réalité, faire abstraction des différences culturelles et qu'on doit développer une «notion des droits universels, plus nuancée culturellement». Le point de référence pour toutes les cultures, selon M., Broadbent,

Il existe des façons de vivre, dans les cultures non-occidentales, qui font une large place aux droits et à la dignité de la personne, a-t-il indiqué en invitant les militants des droits à «ouvrir un dialogue» qui tienne compte de «la pluralité des traditions qui renforcent les principes de justice et d'égalité».

Champion des droits individuels, l'Occident a un «sens atrophié» des responsabilités communes et des droits collectifs, a dit M. Broadbent en appelant les Occidentaux à «équilibrer» ces deux niveaux de droits.

Quand on justifie la répression par la différence ou la spécificité culturelle, il faut se montrer sceptique, a-t-il dit en soulignant cependant que la diversité des cultures humaines peut apporter une contribution à l'universalité des droits.

Ce qu'on appelle le «relativisme culturel» ne peut toutefois transcender le droit fondamental, et universel, à la dignité et à l'égalité, a affirmé M. Broadbent.

Il a noté que les femmes sont souvent les premières victimes de la répression des droits humains, en donnant l'exemple de l'excision sexuelle des filles) pratiquée dans certaines cultures. Cette pratique, aussi «culturelle» soit-elle, «n'est pas acceptable», a dit M. Broadbent.

Intéressez-vous au sort des pauvres, se font dire les membres du Comité permanent des ressources humaines

Presse Canadienne OTTAWA

C'est un véritable cri de coeur qu'a lancé hier le président de l'Organisation nationale anti-pauvreté Bob Evans devant le Comité permanent des ressources humaines.

M. Evans a supplié le comité de prendre le temps qu'il faut pour mener à bien l'exercice de réforme de la sécurité sociale.

M. Evans, un terre-neuvien de 47 ans qui a lui-même connu des périodes de chômage et d'aide sociale, a reproché au comité de ne pas se préoccuper du sort des pauvres en restant dans sa tour d'ivoire à Ottawa.

«Pourquoi suis-je ici en train de vous parler? Que faites-vous à Ottawa? a-t-il demandé aux membres du comité en haussant le ton. Qu'essayez-vous de prouver dans un court laps de temps de 7 à 8 jours?», s'est indigné M. Evans.

«Il faut que vous voyiez le vrai visage de la pauvreté»... a-t-il lancé en invitant le comité à se déplacer dans les coins reculés de Terre-Neuve.

Le président du comité Francis LeBlanc a rappelé que ce comité se déplacera au cours d'une deuxième phase de consultation prévue pour la fin avril, mais cela n'avait rien de réconfortant pour M. Evans. Un premier rapport doit être publié le 25 mars. Un second rapport final est prévu pour le 30 septembre.

M. Evans a aussi reproché au ministre du Perfectionnement des ressources humaines Lloyd Axworthy de banaliser le rôle de ce comité en s'entourant d'un comité d'experts pour le conseiller sur les grandes axes de réforme. Selon lui, les propositions pour durcir les critères d'admissibilité à l'assurance-chômage donnent d'ailleurs déjà le ton à cette réforme, a-t-il dénoncé. «Est-ce qu'on n'est pas en train de mettre la charrue devant les boeufs?»

Le président de cet organisme de lutte contre la pauvreté a aussi dénoncé avec vigueur les vieilles attitudes comme quoi les pauvres méritent leur sort car ils ne veulent pas travailler.

«J'en ai marre des critiques à l'endroit des gens de Terre-Neuve qui sont blâmés pour les attitudes de ce pays à l'égard du «10-42», a-t-il vociféré. Il faisait allusion à certains chômeurs qui s'accrochent à 10 semaines de travail pour encaisser 42 semaines d'assurance-chômage.

M. Evans croit qu'il est bon d'inciter les assistés sociaux à réintégrer le marché du travail. Mais encore faut-il que ces programmes de formation servent à quelque chose. «La formation ne mène pas nécessairement à un emploi», a-t-il souligné. Les terre-neuviens possèdent une quantité industrielle de diplômés mais ils n'ont pas d'emploi, a-t-il rappelé.

La Fédération canadienne des municipalités a abondé dans le même sens. Selon Dick Stewart, commissaire des services sociaux de Ottawa-Carleton, toute formation doit être volontaire et sélective. Elle ne s'applique carrément pas à ceux qui sont incapables de travailler, a-t-il affirmé.

D'ailleurs, M. Stewart croit qu'il faudrait assouplir les règlements de l'aide sociale. Selon lui, c'est une perte d'énergie et d'argent que de se concentrer sur la minorité de fraudeurs alors que 75 pour cent des assistés sociaux sont enclins à se recycler. «Ils sont peut-être pauvres mais ils ne sont pas stupides. Ils veulent être formés», a-t-il précisé.

Pour sa part, le Conseil national du bien-être invite le ministre Axworthy à la prudence.

«Il faut avoir un portrait global avant de commencer à couper ici ou là... a souligné la présidente Ann Gagnon... On voudrait s'assurer que les pauvres ne soient pas simplement démenagés d'un programme à l'autre mais que nous pourrions trouver des façons pour les aider à s'en sortir.»

FABRICVILLE

OUVERT DIMANCHE 12 h - 17 h

30% DE RABAIS CISEAUX
Coats Soft-Touch

PLUSIEURS AUTRES AUBAINES EN MAGASIN

MATELASSAGE OU REMBOURRAGE
Achetez 1 sac et obtenez 1 sac de même valeur **GRATUIT**
Limite de 1 sac gratuit par achat

ÉCONOMISEZ PLUS DE 65%

POLYESTER IMPRIMÉ
Satin • Faille • Yoryu
Jacquard • Crêpe de Chine
Prix cour. jusqu'à 14,98 m

GRAND CHOIX! 5\$ m

1/3 de rabais Économisez 35%

IMPRIMÉS «PLAYTIME»
Prix cour. 5,98 m **3 m**

CALICOT JULIETTE
IMPRIMÉ OU UNI
Prix cour. 6,98 m **4 m**

Économisez plus de 60%

DES TABLES ET DES TABLES DE COTON et POLY/COTON IMPRIMÉ
Prix cour. jusqu'à 6,98 m **2,50 m**

1/3 de rabais Économisez 33 1/3%

FUJIETTE IMPRIMÉ LAURELLA
Prix cour. 11,98 m **7,99 m**

TOUS LES PATRONS BUTTERICK

1/2 PRIX!

Avec achat de tissu et carte d'or

Économisez 45%

GEORGETTE NASHIJI
IMPRIMÉ OU UNI
Prix cour. jusqu'à 9,98 m **5 m**

30% de rabais

COUTIL TOSCANA
IMPRIMÉ
Prix cour. 10,98 m **7 m**

Économisez jusqu'à 40%

150 cm **SHEETING FROISSÉ**
150 cm **GABARDINE DE RAYONNE**
115 cm **SHANTUNG**
BALLADE IMPRIMÉ OU UNI
Prix cour. jusqu'à 9,98 m **5,99 m**

Économisez 40%

MOLLETON ARCTIQUE
Uni Prix cour. 14,98 m **8,99 m**
Imprimé Prix cour. 21,98 m **12,99 m**

20% DE RABAIS

Sur notre sélection complète de **NOUVEAUX TISSUS MODE**

Économisez jusqu'à 40%

150 cm **CRÊPE SOPRANI**
IMPRIMÉ • TISSUS À **COSTUME TROPICAUX** • NOILE DE SOIE PRÉLAVÉ
jusqu'à 14,98 m **8 m**

Économisez jusqu'à 50%

150 cm **IMPRIMÉS FLORAUX MARELLI**
150 cm **IMPRIMÉS ANIMÉS**
140 cm **CHAMBRAY WESTPARK**
FAILLE IMPRIMÉE CACHAREL
Prix cour. jusqu'à 13,98 m **6,99 m**

25% DE RABAIS

DENTELLE COLLECTION «PARIS» ET BRISE-BISE
Beau choix
Prix cour. jusqu'à 11,98 m

Économisez jusqu'à 40%

118" • 100% polyester • Prix cour. 11,98 m **1/2 PRIX!**

VOILAGES VARIÉS

FABRICVILLE

Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.

■ PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke est 493-6666	■ LASALLE - 8489, boul. Newman 365-8045
■ RUE ST-CATHERINE - 354, rue St-Catherine ouest 866-1821	■ CHOMEDEY, LAVAL - 1205, boul. Labelle 688-1039
■ VILLE ST-LAURENT - 1240, boul. Laurentien / Marcel Laurin 334-0910	■ DUVERNAY, LAVAL - 1950, boul. de la Concorde 682-1880
■ NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 6444, avenue Somerset 483-2685	■ ST-LÉONARD - 6854, rue Jean Talon est 899-0060
■ DORVAL - 2050, boul. St-Regis 683-4550	■ CENTRE GREENFIELD PARK - 443, boul. Taschereau 672-6884
■ MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont 737-4755	■ TRACY/SOREL - 7000, boul. de la Plaza Tracy 746-0047

En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

VISITEZ NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION AU 7760, RUE SHERBROOKE E., POUR DES ÉCONOMIES EXCEPTIONNELLES.

Les policiers parviennent enfin à mettre la main au collet du « Lunetier »

ANDRÉ CÉDILLOT

Les policiers de la CUM ont finalement épinglé celui qu'elle appelait « le Lunetier », soupçonné d'au moins huit braquages de banques survenus depuis le début de l'année à Montréal.

Dans les faits, Denis Belleau, 34 ans, ne sera accusé que de quatre vols, les enquêteurs ne disposant pas des éléments de preuve nécessaires pour l'inculper dans les quatre autres dossiers.

Si les enquêteurs l'ont surnommé « le Lunetier », ce n'est pas en référence à la chaîne de commerces bien connu qui porte ce nom, mais parce que Belleau avait l'habitude de mettre des lunettes à verres et à montures différents chaque fois qu'il se pointait dans un établissement bancaire.

Selon le lieutenant-détective Yvan Gauvreau, de la brigade des vols à main armée de la CUM, le suspect était d'autant plus difficile à identifier qu'il portait presque toujours une casquette bien enfoncée sur la tête, tandis qu'un foulard lui couvrait une partie du visage.

Ainsi déguisé, le suspect se présentait dans les banques et, simulant tenir une arme sous son manteau, il forçait la caissière à lui remettre de l'argent. Dans quelques cas, il aurait utilisé un couteau ou une machette.

A force de visionner les films des caméras de surveillance installés dans les banques et de comparer les descriptions fournies par les témoins, les sergents-détectives Michel Vigeant et André Chevalier, ont fini par découvrir que « le Lunetier » pouvait être

Belleau, déjà fiché à la police de la CUM.

Ayant pris connaissance de l'avis de recherche émis la semaine dernière, des patrouilleurs du poste 33, rue Ontario, ont surpris Belleau tôt hier matin dans une maison d'appartements située au 3905, rue Saint-Hubert.

Après l'avoir interrogé, les enquêteurs ont pu éclaircir des hold-up commis dans quatre établissements bancaires du centre-ville, entre le 6 janvier et le 22 février. Deux de ces vols auraient eu pour cible une succursale de la CIBC, au 3600, rue Saint-Laurent.

En manque de cocaïne

Par ailleurs, un récidiviste ontarien, René Robert, 51 ans, s'est aussi fait mettre la main au collet, hier après-midi, après s'être emparé, à l'aide d'une simple note manuscrite, de fonds appartenant à une succursale de la Banque Nationale, dans le nord de la métropole.

À peine sorti de l'établissement, le suspect, qui n'était pas armé, a été terrassé par un employé qui l'avait pris en chasse. Témoins de la scène, des policiers qui attendaient que le feu de circulation tourne au vert, angle des rues Bélanger et Saint-Laurent, sont vite intervenus pour le maîtriser.


Démunis depuis qu'il a été mis à la porte par son amie, Robert aurait attaqué la banque afin de s'acheter de la... cocaïne. Natif de Sarnia, en Ontario, Robert possède un casier judiciaire pour des affaires de vols d'autos, de méfaits et de complot pour meurtre. Il a déjà été arrêté en Alberta.

Comme « le Lunetier », Robert devrait être amené devant un tribunal aujourd'hui, à Montréal.

CHAQUE
MINUTE
COMPTE!

7 fois à l'heure, le matin et au retour,
CKAC vous livre en une minute,
les **POINTS CHAUDS**: la circulation,
les manchettes de l'actualité et
du sport, ainsi que la météo et l'heure juste.
Les **POINTS CHAUDS**, toute l'information
qu'il faut savoir absolument,
mise à jour de minute en minute!

CE QU'IL FAUT SAVOIR
ABSOLUMENT

CKAC 730 

ALCOOL - DROGUE

Il y a un seul et unique Pavillon Grand Élan à Mt-Rolland

un problème dans ta vie?

le Père **Paul Aquin** s.j.

veut t'aider

(514) **229-3426**

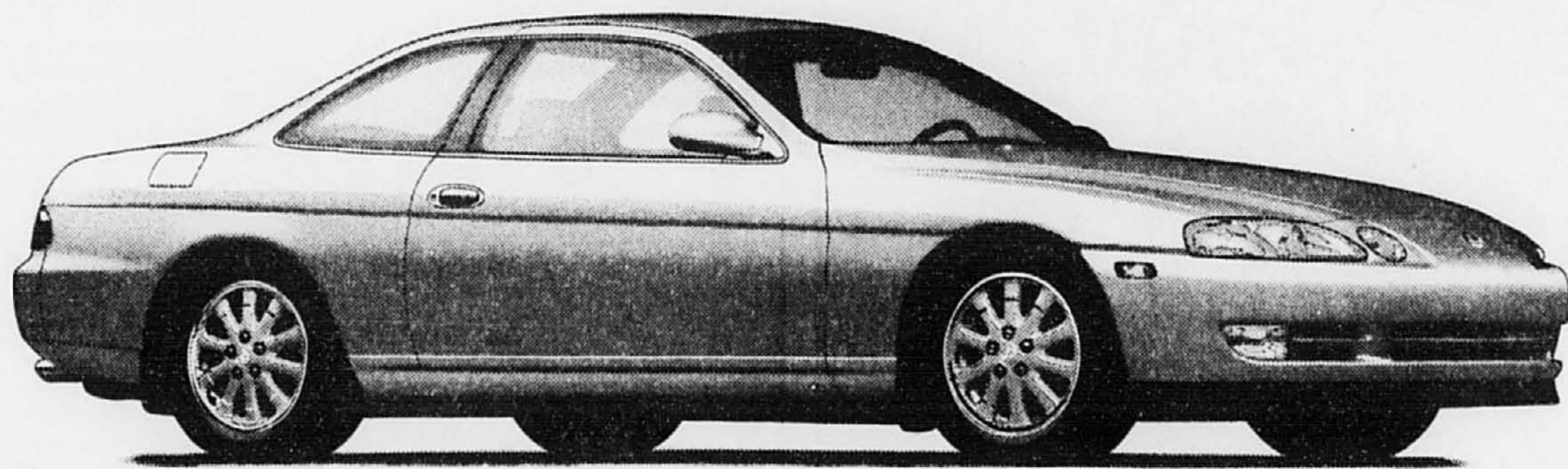
DEPUIS 1978

**PAVILLON
GRAND ÉLAN**

C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

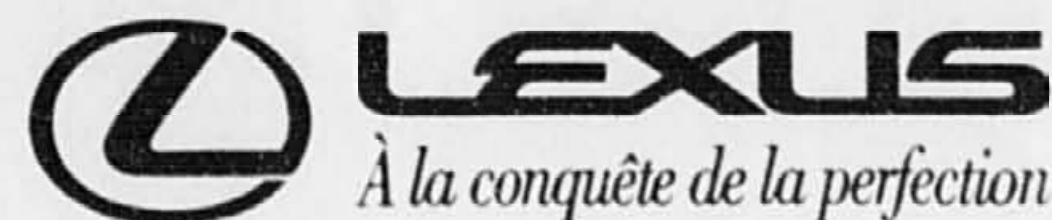


Le prochain acheteur ne croira pas ses yeux.



Lexus. Sa valeur de revente élevée en fait la voiture de luxe à hautes performances la plus avantageuse.

Selon les sources mentionnées, les voitures Lexus se classent au sommet, ou tout près, de leur catégorie pour ce qui est de la valeur de revente des voitures de luxe. Téléphonnez-nous ou passez nous voir dès aujourd'hui. Nous aimerions vous rappeler la deuxième règle en matière d'investissement : vendre à prix fort.



Vos concessionnaires Lexus. À la conquête de la perfection.

Lexus Toyota Gabriel
3333, Côte-de-Liesse
St-Laurent, PQ
Tél: (514) 748-7777

Spinelli Lexus Toyota
561, boul. St-Joseph
Lachine, PQ
Tél: (514) 634-7171

Vimont Lexus Toyota
255, boul. St-Martin Est
Laval, PQ
Tél: (514) 668-2710

Policiers de la CUM: cette fois, Prud'Homme aura un adversaire

■ Pour la première fois depuis 1988, Yves Prud'Homme aura de la concurrence cette année lors des élections à la présidence de la Fraternité des policiers de la CUM. Le controversé lieutenant Pablo Palacios, surnommé *Dirty Harry* dans le quartier Petite-Bourgogne, lui disputera son poste.

Le président actuel de la fraternité occupe ce poste depuis six ans. Il avait été élu sans opposition en 1988, succédant à Louis Simard. M. Prud'Homme a été ré-élu sans opposition pour un autre mandat de trois ans en 1991.

Le lieutenant Pablo Palacios, du district 24, a annoncé son intention de solliciter le poste cette semaine, avant l'ouverture officielle de la période de dépôt des mises en candidatures, le 18 avril.

Celui dont les méthodes lui ont valu dans le quartier Petite-Bourgogne le surnom de *Dirty Harry*, un policier incarné au cinéma par Clint Eastwood, a été condamné en novembre dernier par le Comité de déontologie policière à cinq jours de suspension, pour abus d'autorité lors d'une perqui-

sition dans ce quartier, le 30 novembre 1991.

Mais alors qu'il était visé par une plainte relativement à cette affaire, des citoyens faisaient circuler une pétition en sa faveur, alléguant que lui et deux de ses hommes, surnommés pour leur part Batman et Robin, avaient nettoyé le quartier des maisons de crack.

Outre la présidence, deux postes de directeur sont ouverts à la fraternité. Les candidats ont jusqu'au 3 mai pour s'inscrire dans la course. Le 10 mai, le président sortant et son équipe livreront leur bilan au cours d'une assemblée générale électorale et le 16 mai, une firme extérieure enverra les bulletins de vote aux membres. Le dépouillement aura lieu le 14 juin.

En vertu des statuts du syndicat, le président de la Fraternité des policiers de la CUM gagne 150 p. cent du salaire d'un capitaine (68 591 \$) au Service de police, soit 102 886 \$ par année. Les directeurs du syndicat reçoivent 116 p. cent de ce salaire, soit 79 565 \$.

Le coroner Gilbert berné par Nicholas

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

■ Le coroner Guy Gilbert a été berné quand il a prêté foi à l'engagement pris par le Mohawk Dennis Nicholas de consulter les mères de clan et le chef du Longhouse de Kanesatake avant d'accepter de témoigner à l'enquête sur la mort du caporal Marcel Lemay de la Sûreté du Québec (SQ).

Dennis Nicholas, qui a joué un rôle important, le 11 juillet 1990, dans les heures qui ont précédé la fusillade entre Mohawks et policiers, et qui s'est fait passer pour un chef guerrier de Kanesatake cet été là, avait pris cet engagement le 2 février dernier.

Une fois ses consultations faites, il devait se représenter devant le coroner une dizaine de jours plus tard.

Hier, la mère du clan des ours, Ida Gabriel, a assuré qu'elle n'avait pas été consultée par Dennis Nicholas. Ni son mari Samson Gabriel qui est pourtant le chef du Longhouse de Kanesatake depuis 1964.

Confiance
Malgré ces informations, le coroner a réaffirmé sa confiance de

voir Dennis Nicholas venir témoigner. Il a rejeté la suggestion faite par l'avocat de la SQ, Mario Bilodeau, de lui faire parvenir une citation à comparaître pour s'assurer de sa présence.

« Je suis profondément convaincu que Dennis Nicholas va venir », a déclaré le coroner qui a indiqué en avoir obtenu l'assurance de Me Corriveau, l'avocat des communautés mohawks de Kanesatake et Kahnawake.

« Je ne peux pas mettre en doute les propos de Me Corriveau », a renchéri l'assistant du coroner, Me Richard Masson.

L'avocat des Mohawks n'a pas eu à expliquer pour quelles raisons Dennis Nicholas n'avait pas consulté le chef du Longhouse Samson Gabriel, comme on venait de l'apprendre d'Ida Gabriel. Ni le coroner ni son assistant n'ont posé la question.

Quoi qu'il en soit, le témoignage de Mme Ida Gabriel hier, a permis de constater qu'il y avait

bel et bien eu usurpation de pouvoirs à l'été 1990 dans la communauté mohawk de Kanesatake.

Désaccord

Ida et Samson Gabriel n'allaient plus dans la pinède dans les jours précédant le 11 juillet parce qu'ils étaient en désaccord avec le recours aux armes et en faveur du démantèlement des barricades mises en place depuis mars pour décourager la municipalité d'aller de l'avant avec le projet d'agrandir le terrain de golf.

Mme Samson a indiqué en outre que le Longhouse n'avait aucun chef guerrier en 1990 et qu'il revenait à son mari d'en nommer un. Ce qu'il n'avait pas fait.

« Nous sommes supposés avoir un chef guerrier pour l'ensemble de la communauté mohawk », a-t-elle dit.

« Nous n'avions personne qui était reconnu comme chef guerrier », a-t-elle ajouté.

Mme Gabriel a confirmé que son mari n'avait pas fait appel à Francis Boots, considéré chef guerrier d'Akwesasne et qu'il ne pouvait lui donner d'instructions.

L'avocat de la SQ en a conclu que deux personnes en autorité étaient en désaccord avec le recours aux armes à l'été 1990, le chef George Martin du Conseil de bande et le chef du Longhouse Samson Gabriel.

Mme Gabriel a acquiescé.

Quand Ida Gabriel et son mari Samson se sont rendus dans la pinède aux petites heures du matin du 11 juillet des qu'ils ont appris que les policiers venaient d'arriver, ils ont reçu l'ordre de quitter les lieux et de se rendre chez Raymond Gabriel, un Mohawk renommé pour être défavorable à l'utilisation des armes.

Dans son témoignage il y a plusieurs mois, George Martin avait dit qu'il avait également été refoulé quand il avait tenté de s'approcher de la pinède le 11 juillet.



FORFAIT 2 PERSONNES

Dans un manoir TOUT NEUF au coeur du quartier latin

- 2 BILLETS DE SKI pour (1) journée à STONEHAM
- 1 NUIT au Manoir POUR 2 PERSONNES
- Stationnement intérieur gratuit

99\$*

* Taxes en sus
Reservations à l'avance
Nombre de chambres limité

- Forfait LE MASSIF: 109 \$
- Forfait MONT-SAINT-ANNE: 125 \$

La vie à Québec

Au coeur du Vieux-Québec, nous sommes le tremplin de vos plus belles journées de ski!



Manoir Victoria

44, Côte du Palais
Québec (Québec) Canada G1R 4H8
Tel.: (418) 692-1030 Fax: (418) 692-3822

1 800 463-6283

Deux paires de lunettes complètes
pour le prix d'une ...
à compter de 99 \$

Avec en plus,
des milles Air Miles^{MC}



LUNETTERIE
NEW
LOOK

2 Deux paires de lunettes complètes
POUR
verres et montures pour le prix d'une 1

Les examens de la vue se font sur place par des optométristes.

PARTOUT AU QUÉBEC

CENTRE-VILLE
1000, Ste-Catherine Ouest
875-1001

MONTRÉAL
1, St-Joseph Ouest
270-4747

PLACE VERSAILLES
354-1220

LAVAL
629-9800

PLACE VERTU
856-2002

GREENFIELD PARK
466-2166

ROSEMONT
593-8840

POINTE-AUX-TREMBLES
642-2540

REPENTIGNY
654-5477

POINTE-CLAIRE
694-7773

ST-JÉRÔME
436-2893

ST-HYACINTHE
774-7188

TROIS-RIVIÈRES
372-1313

DRUMMONDVILLE
478-4171

ST-JEAN SUR LE RICHELIEU
348-1155

SHERBROOKE
Correfour de l'Estrie
822-4747
Galeries Quatre-Saisons
565-3632

MC Loyalty Management Group est un utilisateur de la marque de commerce AIR MILESSM par AIR MILES International Holding N.V.

On ne peut pas éviter l'hiver,
mais on peut éviter
les mauvaises surprises.

Inscrivez-vous
dès aujourd'hui
au MVE !

Les records de froid de cette année ont sans doute fait grimper votre consommation d'électricité.

Saviez-vous que vous pouvez répartir la totalité de votre consommation annuelle sur 12 paiements ? C'est ce que font déjà 900 000 clients d'Hydro-Québec qui bénéficient du mode de versements égaux, le MVE.

Service entièrement gratuit, le MVE vous permet donc d'éviter de payer de grosses factures en hiver, en les étalant sur 12 versements mensuels, sans intérêts ni frais additionnels.

Si vous n'en profitez pas encore, c'est le bon moment d'y penser.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au mode de versements égaux (MVE) en appelant notre bureau des Services à la clientèle.



Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

Étudiant acquitté d'avoir menacé un prof

YVES BOISVERT

Le juge Jean Sirois a acquitté hier un homme de 39 ans que l'on accusait d'avoir proféré des menaces de mort contre un professeur de l'Université Concordia dont il avait dit qu'il allait «l'arranger» et «la mettre dans l'eau chaude».

Vers 18 h 30 le 19 octobre 1993, Robert Young a appelé au service de renseignement de l'université pour se plaindre de son professeur d'histoire de l'art qui, selon lui, refusait à l'avance de lui accorder la note «A» pour un travail qu'il avait effectué.

Pendant qu'il avait une heure, Young se plaignait de son professeur et débitait une série d'incohérences. Le préposé avait référé l'appel à sa supérieure, Mme Lise Tavaras.

«Il était pas mal agressif, il disait qu'il ne savait plus s'il devait appeler «madame» son professeur, car il ne savait plus comment appeler une femme sans l'offenser, il racontait qu'il avait 25 ans et que même s'il méritait un «A», son professeur refuserait de lui accorder. Il disait que son père était Robert Plant, chanteur de Led Zeppelin...»

Puis, Young a dit de son professeur qu'il allait «l'arranger pour de bon (fix her good) et ça la mettra dans l'eau chaude».

Pendant qu'il continuait à parler, les policiers ont été appelés sur place, à Concordia. Ils ont localisé l'appel et sont allés arrêter l'homme chez lui, quand il était encore au téléphone avec Mme Tavaras.

Young, qui a témoigné pour sa défense, a dit qu'il voulait simplement signifier qu'en se plaignant aux supérieurs de son professeur, elle se retrouverait en difficulté. Il a dit qu'elle était un excellent professeur. Il travaillait «plus de 12 heures par jour» à l'époque et était sous l'effet de médicaments, a-t-il expliqué en outre.

En contre-interrogatoire, il a admis tous les éléments de son casier judiciaire canadien, qui va d'un océan à l'autre, réparti dans au moins cinq provinces, et qui comprend des infractions allant des menaces de mort à l'agression sexuelle.

Cela dit, ce n'est pas sur la base de ses condamnations antérieures qu'il doit être jugé, mais bien sur la base de la preuve présentée contre lui, a dit le juge Sirois. Or, les paroles prononcées, aussi bizarres soit le reste de ses propos, ne sont pas des menaces de violence physique hors de tout doute raisonnable.

En effet, si «arranger quelqu'un» veut dire lui faire du mal, le deuxième membre de la phrase (elle se retrouvera dans l'eau chaude) n'a pas de sens. Cela peut vouloir dire mettre quelqu'un dans l'embarras, entre autres, a dit le juge.

Pour cela, le juge Sirois, de la Cour du Québec, a acquitté Young. Bram Freedman, avocat de Concordia, a déclaré que Young ne serait pas admis à Concordia malgré cet acquittement. Young était en détention préventive depuis le 19 octobre, et il a subi des traitements psychiatriques pendant sa détention.

Un avocat golfeur est radié pour trois ans

YVES BOISVERT

L'avocat Gilles Chiquette, de Longueuil, vient d'être radié du Barreau pour trois ans parce qu'il détournait l'argent d'une cliente pour payer son club de golf.

Au printemps de 1989, Me Chiquette, reçu au Barreau en 1969, avait accepté de représenter Mme Norma Vallée dans une affaire de responsabilité civile. Mme Vallée avait fait une chute à l'hôtel La Barre, et une poursuite de 80 000 \$ fut inscrite en son nom en Cour supérieure.

Mme Vallée subit deux examens médicaux pour évaluer les dommages.

Puis, en 1990, l'avocat Chiquette négocie un règlement à l'amiable avec l'hôtel... sans en parler à sa cliente. Il est convenu de lui verser 12 000 \$.

Le 24 janvier 1991, Chiquette

dépose dans son compte en fidéicommis 12 000 \$ versés par la compagnie d'assurance de l'hôtel pour Mme Vallée. Un autre chèque de 1500 \$ à titre d'honoraires est versé par la compagnie à Chiquette.

Au cours de l'année 1991, Mme Vallée appela son avocat pour lui demander ce qui se passait. Il lui répondait qu'il la rappellerait «aussitôt qu'il aurait des nouvelles», mais que cela pourrait «prendre des mois».

L'analyse de son compte, dans lequel il n'avait pas le droit de piger ainsi, montre que Chiquette y a retiré de l'argent à trois reprises entre le mois d'août 1991 et le mois de septembre 1992 pour payer sa cotisation au club de golf Country Club of Montreal, de Saint-Lambert.

Mais pendant que l'avocat se payait des parties de golf, Mme Vallée n'avait pas un sou pour payer ses traitements de physiothérapie. Elle a ainsi envoyé un

compte de 800 \$ de de physio, car Chiquette lui avait dit que ces dépenses seraient comprises dans le règlement.

Mais Chiquette n'a pas payé le compte. Résultat: Mme Vallée a été saisie pour 800 \$!

Quand elle voulut obtenir une carte de crédit, en 1992, cette saisie dans son dossier a fait en sorte que sa demande a été refusée.

A bout de ressources, au mois d'août 1992, elle écrit à son avocat, qui consent enfin à lui verser un maigre 2500 \$ des 12 000 \$ qu'il retient sans lui dire.

Mme Vallée a fini par se plaindre au syndicat du Barreau. Comme par hasard, quand le syndicat a commencé à mettre son nez dans ses dossiers, Chiquette a payé 9500 \$ à Mme Vallée... le 22 octobre 1993, donc près de trois ans après avoir reçu son argent.

Chiquette a tenté de faire

croire au comité de discipline des avocats qu'il avait «perdu» le dossier de Mme Vallée. Le comité de discipline ne l'a pas cru. Il n'avait qu'une chose à faire: remettre à Mme Vallée son argent dès qu'il l'a reçu, en tenant ses honoraires.

Pour appropriation illégale et négligence dans le traitement du dossier, Chiquette est déclaré coupable devant son comité de discipline. Considérant la gravité de ses gestes, le fait qu'il a trompé sa cliente et l'a privée de jouir de cet argent pendant qu'elle souffrait en outre d'une grave maladie, le comité de discipline lui interdit de pratiquer le droit pour les trois prochaines années, et lui impose une amende de 1000 \$.

Le comité a noté en passant que Chiquette avait pigé illégalement dans son compte pour financer son party de 25e anniversaire comme membre du Barreau.

Chez Better



Montréal
4382 boul. St-Laurent 845-4554
1310 de Maisonneuve Est 525-9832
1430 Stanley, métro Peel 848-9859
160 Notre-Dame Est 861-2817
5400 Côte des Neiges 344-3971

Brossard
6150 boul. Taschereau 443-3992
Pointe-Claire
981 boul. St-Jean 697-2900
Laval
2133 boul. Le Carrefour 681-1727

5.95\$

Votre choix:

- Knackwurst ou Debreziner Frites & salade
- Schnitzel & Frites
- Saucisse Italienne & Tortellini
- Demi-moules & Frites
- Smoked Meat & Frites
- Café / thé

Le témoin consentait aux relations avec l'ex-docteur

YVES BOISVERT

Le jeune homme qui témoigne contre l'ex-médecin Leslie Ronald Krause, accusé de l'avoir sodomisé, a dit au tribunal hier qu'il ne savait plus à quel moment exactement Krause lui a confié être porteur du virus du sida.

Pendant une heure et demie hier, Me Ronald Picard, avocat de l'accusé, a continué son contre-interrogatoire de ce garçon que Krause a hébergé pendant quelques semaines, au mois de janvier 1993.

Krause, 35 ans, est accusé d'avoir eu des relations anales avec ce mineur (ce qui est interdit) et d'avoir commis des attouchements sexuels alors qu'il était en situation de confiance ou d'autorité avec lui. Le jeune homme, qui l'avait connu comme patient, avait 16 ans au moment de leurs relations sexuelles. Elles se sont étalées du mois de novembre 1992 au mois de janvier 1993.

Le témoin, maintenant âgé de 18 ans, était amoureux de Krause et a consenti à toutes leurs relations sexuelles. Ce sont les gens de la Direction de la protection de la jeunesse qui l'ont sorti de chez le médecin, le 27 janvier 1993.

Pendant les semaines où ils se sont fréquentés, ils ont eu des relations sexuelles «protégées» la plupart du temps, sauf «une couple de fois», a dit le témoin.

Le témoin n'a pas précisé s'il est lui-même porteur du VIH, mais les accusations contre Krause ne sont pas liées à cette question. Krause a été radié provisoirement de sa corporation l'été dernier, puis a lui-même démissionné.

La Couronne (Me Lyne Décarie) a déclaré n'avoir qu'un autre témoin à faire entendre pour terminer sa preuve. Il s'agit d'un témoin surprise qui s'est manifesté lundi vers 18 h 30, une femme qui travaillait au CLSC de Pierrefonds au moment où les actes reprochés au docteur Krause se sont produits. Elle viendra témoigner demain après-midi devant le juge Rolande Matte, de la Cour du Québec, qui préside ce procès.

Il avoue 21 meurtres avant de mourir

Reuter
CHICAGO

Larry Eyler, un Américain décédé dimanche du sida à la prison de Pontiac, dans l'Illinois, a confessé avant de mourir le meurtre de 21 jeunes hommes, a annoncé hier son avocat, Kathleen Zellner.

Eyler, 41 ans, avait été condamné à la peine capitale pour l'assassinat, en 1986 à Chicago, d'un jeune garçon qui se prostituait.

Avant de mourir, il a reconnu avoir commis 21 meurtres entre 1982 et 1984 dans l'Illinois et l'Indiana.

Dans 17 cas, il a précisé avoir agi seul, et dans les quatre autres avec des complices. Il a donné les noms de certaines de ses victimes afin, a-t-il dit, de mettre fin à la douloureuse incertitude des familles des disparus.

Outre l'assassinat du jeune garçon de Chicago, la police le soupçonnait bien de plusieurs autres meurtres mais n'avait jamais réussi à le confondre.

OFFRE SPÉCIALE POUR UN TEMPS LIMITÉ

La plus équipée des économiques



Plus ça va, plus les voitures importées sont hors de portée. Il y a pourtant une exception. Pendant l'événement: «L'IMPORTÉE À VOTRE PORTÉE» de Hyundai vous pouvez vous offrir une Excel CX 1994 pour seulement 7 995 \$.

EXCEL CX 3 PORTES 1994

PRIX SPÉCIAL

7995\$*

L'ÉVÉNEMENT:
«L'IMPORTÉE
À VOTRE
PORTÉE»

En plus d'être économique l'Excel est la voiture qui vous offre le plus d'équipements standards de sa catégorie. Par exemple:

- Pneus radiaux quatre saisons ceinturés d'acier
- Freins servo-assistés
- Suspension indépendante aux quatre roues
- Direction à pignon et crémaillère
- Essuie-glace à balayage intermittent réglable
- Assistance routière 24 heures*
- Garantie de 5 ans ou 100 000 km*



HYUNDAI

On évolue à votre avantage



* Offre d'une durée limitée. Du 10 janvier au 31 mars 1994, l'Excel CX 3 portes est offerte à partir de 7 995 \$. Immatriculation, transport, préparation et taxes en sus. Le prix indiqué est le P.D.S.E., moins le rabais promotionnel. ** Renseignements chez les concessionnaires.

QUEST
Autos Eurolux Inc.
2500, boul. Hébert
Valleyfield 377-1985

Automobiles Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Ile Perrot Hyundai
500 Don Quichotte
Ile Perrot 425-2960

Formule Hyundai
9565 rue Clément
Ville Lasalle 364-1124

Hyundai de Sigi
1124 rue Bleury
Montréal 879-1531

SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 875-1959

Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles Clognor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu 348-6817

Le Carrefour de la Voiture Importée Inc.
2499, boul. Casavant
St-Hyacinthe
774-6344

Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 378-4666

Hyundai de Châteauguay
77, St-Jean-Baptiste
Châteauguay
699-8555

Hyundai Varennes
1855 Route 132
Varennes 652-4979

NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul.
des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul.
des Laurentides
St-Antoine 432-4252

Hyundai Mont-Laurier
1756, boul. Paquette
Mont-Laurier 623-5018

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey, Laval
682-6000

Hyundai Blainville
1053, Curé Labelle
Blainville 434-5484

Houle et Frères Hyundai
401, boul. des Seigneurs
Terrebonne 471-4647

Hyundai Ste-Agathe
1751, rue Principale
Ste-Agathe 326-8211

Hamel Hyundai
885, boul. Aurthur-Sauvé
St-Eustache 974-0440

EST
Pointe-aux-Trembles
Hyundai Enr.
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Hyundai de Lanaudière
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

Coiteux Hyundai
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Excellence Hyundai
1250 Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame
Repentigny 582-3182

Lombardi Hyundai
7200, boul. Langelier
St. Leonard 255-2222

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir



Les abords de la gare de Zurich n'étaient plus que ruines après l'explosion.

Une terrible explosion détruit la gare de Zurich

Associated Press
ZURICH

■ Le déraillement d'un train de marchandises, provoqué probablement par une rupture d'essieu, a déclenché hier une formidable explosion et mis le feu à cinq wagons-citernes remplis d'essence, en gare de Zurich-Affoltern. Le sinistre a fait trois blessés, dont un grièvement atteint.

L'explosion a mis également le feu à cinq maisons et plusieurs voitures. Le quartier a été évacué et les dégâts sont considérables.

Les cinq wagons qui ont pris feu contenaient chacun quelque 75 000 litres d'essence. Les pompiers sont parvenus à maîtriser le sinistre trois heures plus tard.

L'explosion, qui a provoqué une flamme de plusieurs dizaines de mètres de haut, a été provoquée par le déraillement d'un convoi comprenant 20 wagons-citernes, probablement à la suite de la rupture d'un essieu.

Le train se rendait du port de Birsfelden à Haeggenschwil, dans le canton de Zurich. Le déraillement s'est produit lorsque le train, arrivant de Regensdorf, est entré dans la gare de Zurich-Affoltern, en banlieue de Zurich.

De l'essence s'est écoulée dans le ruisseau Katzenbach et les canalisations, provoquant une série d'explosions secondaires. Des couvercles de bouches d'égout ont sauté comme des bouchons de champagne. C'est un de ces couvercles qui a grièvement blessé une passante.

Une partie du centre de Zurich-Affoltern a été interdit à la circulation.

Les autorités ont installé une ligne téléphonique spéciale pour que la population puisse s'informer. Elles ont invité les habitants à ne pas fumer dans la zone sinis-



trée et à ne pas utiliser de fours à gaz, notamment dans les caves et les garages souterrains. L'électricité a été coupée dans toute la zone, par mesure de sécurité.

Les personnes évacuées ont été relogées dans un hôtel, dans des restaurants ou une école. Les enfants qui se trouvaient à l'école ont été invités à rentrer à la maison. Deux écoles maternelles ont également été évacuées.

Des témoins ont affirmé que l'incendie couvrait une superficie de plusieurs centaines de mètres carrés. Une colonne de fumée de plusieurs dizaines de mètres s'est élevée au-dessus de la gare.

«L'explosion a provoqué des flammes de 60 mètres de haut. Cela ressemblait à un feu d'artifice», a décrit un témoin. Une langue de feu de quelque 80 mètres de large s'est ensuite dirigée vers des maisons qui se sont immédiatement enflammées.

Le conducteur du train est indemne, mais en état de choc.

ENVOYEZ DON

UNE PREUVE D'AMOUR AUX ENFANTS HANDICAPÉS



CONTRIBUEZ À LA CAMPAGNE DES TIMBRES DE PÂQUES ET AIDEZ DES JEUNES HANDICAPÉS DU QUÉBEC À RÉALISER LEURS RÊVES D'AUTONOMIE.

La société des Timbres de Pâques fournit une aide financière directe aux parents d'enfants handicapés pour qu'ils puissent faire face aux coûts élevés des fauteuils roulants, prothèses et autres appareils spécialisés, ainsi qu'aux frais de transport de leur domicile à un centre de santé. Une aide financière est aussi fournie aux institutions de santé, de réadaptation ou de formation et d'éducation des quatre coins du Québec.

Les Timbres de Pâques ne reçoivent aucune subvention gouvernementale. Seule la générosité de milliers d'individus et de corporations nous permet de rencontrer les besoins toujours grandissants de centaines de jeunes enfants handicapés.

TIMBRES DE PÂQUES

1 800 263-1969

ENVOYEZ DONC... AIDEZ-NOUS!

OUT! Je désire envoyer une preuve d'amour. 25 \$ 35 \$ 50 \$ 100 \$

Par chèque Visa Mastercard Date d'exp. _____

Signature

Nom : M M Mlle

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____

Téléphone : _____

TIMBRES DE PÂQUES

C.P. 11000
Succursale A
Montréal (Québec) H3C 3P3
1 800 263-1969

Les fonds pour fin d'impôt versés après le 31 mars et plus de 20 \$ en plus ne sont demandés. No. d'entregardement: 983376-11-08



Pompiers et policiers entourent les débris de l'Il-86 sur lequel s'est écrasé hier un Boeing 737, à New Delhi.

Un Boeing s'écrase sur un appareil stationné lors de manoeuvres d'atterrissage

NEW DELHI
d'après Reuter et AP

■ Sept personnes au moins ont été tuées hier, à l'aéroport international Indira Gandhi de New Delhi, où un Boeing 737 indien s'est écrasé sur un Iliouchine russe immobile.

Les sauveteurs ont retiré six cadavres carbonisés et une septième personne, transportée à l'hôpital, a succombé à ses brûlures. Deux des victimes sont des ingénieurs russes.

Quatre autres personnes seraient entre la vie et la mort.

Les causes de l'accident ne sont pas encore déterminées mais la boîte noire du Boeing a été retrouvée et sera expédiée aux États-Unis pour y être analysée. Une enquête officielle aura également lieu.

La direction de l'aviation civile indienne n'écarte pas l'hypothèse d'un sabotage. L'agence PTI avait dit que dix personnes étaient mortes lors de l'accident mais l'aviation civile ne peut en confirmer que sept.

«Nous avons passé l'avion restant au peigne fin. Il n'y a plus de cadavres ni de survivants ici», a dit un responsable des services d'urgence de l'aéroport, cinq heures après la catastrophe.

Le Boeing 737 de la compagnie privée Sahara India s'est écrasé

contre un Iliouchine Il-86 de l'Aeroflot, en stationnement devant le terminal de l'aéroport, a déclaré le chef de la police de l'aéroport, Aditya Arya.

Le Boeing, en entraînement, effectuait des atterrissages et des décollages à répétition sur une piste de l'aéroport réservée aux vols intérieurs.

Le pilote a perdu le contrôle de l'appareil au quatrième décollage et l'avion est allé s'écraser sur l'aéroport international voisin. Il s'est retourné et a terminé sa course contre l'Iliouchine sur lequel travaillaient des ingénieurs. L'avion russe était garé à environ un kilomètre des pistes.

Les deux avions ont alors explosé et la déflagration qui a suivi a dispersé des débris sur toute la zone de maintenance. Trois rampes d'accès ont aussi pris feu.

Les deux aéroports ont été fermés tandis qu'au moins une trentaine de camions de pompiers étaient dépêchés sur place.

La compagnie Sahara Airline, à laquelle appartenait le Boeing, a précisé que l'appareil avait quatre personnes à son bord, trois élèves pilotes et un instructeur.

C'est le premier accident grave d'un avion de compagnie privée indienne depuis la création il y a trois ans d'une dizaine de sociétés privées destinées à concurrencer la compagnie d'Etat Indian Airlines sur les lignes intérieures.

LIBRAIRIE LE BOUQUIN

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:

- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h

395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

2\$ DE RABAIS sur le programme double:

«Aventuriers du Savoir» et «La Force du Soleil - 3D»

jusqu'au 1er avril 1994 sur présentation de cette annonce.

Applicable sur les tarifs réguliers lors de l'achat d'un (1) billet sur place. Ne peut être jumelé à aucune autre offre promotionnelle.

DEUX FOIS GAGNANT!

IMAX Les images qui vous touchent.

Le cinéma IMAX du Vieux-Port, au pied du boul. Saint-Laurent, angle de la Commune, Métro Place d'Armes.

Info: 496-IMAX

LE VIEUX-PORT DE MONTREAL Canada La Presse CKVL 850 96.9 FM

De plus, courez la chance de gagner un ensemble audiovisuel d'une valeur de 1500 \$ comprenant:

un téléviseur couleur 20", un magnétoscope et un lecteur de disques compacts offerts par:

Deposez ce bulletin de participation au cinéma IMAX. Le concours se termine le 1er avril 1994. Tirage sur les ondes de CKOI-FM le mardi 5 avril.

BRAULT & MARTINEAU

Nom: _____

Adresse: _____

Tél: _____

Ingénieur corrompu radié pour trois ans

YVES BOISVERT

Daniel Blumer, un ex-ingénieur d'Hydro-Québec qui avait réclamé un pot-de-vin de 5000\$, vient d'être radié pour trois ans de sa profession.

Blumer, 50 ans, de Montréal, avait été condamné à 30 jours de prison et 10 000 \$ d'amende par la cour criminelle, l'an dernier, pour abus de confiance.

Blumer était responsable des subventions données dans le cadre du programme de bi-énergie, chez Hydro. En 1989, Denis Messier, de la firme Électricité JLC, qui installait des systèmes de bi-énergie dans des immeubles, avait déniché comme client la société Hawco Construction.

Hawco était admissible à une subvention de 248 000 \$, qui couvrait tous les coûts d'installation du système par JLC.

Blumer, approché par Messier pour la subvention, lui dit que s'il voulait que « le contrat aille bien, il fallait une petite rémunération supplémentaire, sinon il pourrait y avoir des accrochages ».

À chaque versement de tranche de subvention, Blumer exigeait un paiement. La dernière fois, la Sûreté du Québec écoutait leur conversation. Les policiers avaient marqué tous les billets, et Blumer fut arrêté tout de suite après avoir empoché les 3000 \$ qui lui étaient versés cette fois-là.

Blumer a été mis à la porte de la société d'État.

Le 7 mai 1993, le comité de discipline de l'Ordre des ingénieurs avait radié Blumer pour cinq ans. Blumer a porté cette condamnation en appel devant le Tribunal des professions, la jugeant trop sévère.

Le maire de St-Lin demande à la Commission municipale de faire diligence dans son enquête sur sa ville

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'avocat d'André Auger a demandé, hier, aux commissaires de la Commission municipale de Québec d'accélérer si possible le processus de leur enquête publique sur l'administration de la municipalité de Saint-Lin car les rumeurs d'un déclenchement prochain des élections provinciales se font de plus en plus persistantes.

M. Auger a été choisi candidat du Parti québécois dans le comté de Rousseau. Il est aussi maire de Saint-Lin. Selon le calendrier des audiences présenté à l'ouverture de l'enquête, les dernières séances publiques auront lieu les 1er et 2 juin.

Me Claude Paquette a aussi dit que « M. Auger avait déjà été sali dans les journaux par la publication d'un rapport que personne n'a vu ».

Il n'a pas manqué de souligner que cette enquête commençait trois mois après qu'un décret du

gouvernement eut donné le mandat à la Commission municipale d'instituer une enquête sur l'administration municipale de Saint-Lin pour la période allant du 1er janvier 1982 au 8 décembre 1993.

Les audiences qui se déroulent au centre administratif de Ville des Laurentides attirent passablement de curieux. Saint-Lin et Ville des Laurentides utilisent le même immeuble administratif.

Le décret a été adopté après que les ministres eurent pris connaissance du rapport d'une pré-enquête effectuée par un fonctionnaire de la Commission.

Le mandat des commissaires Gaëtan Cousineau et Jacques Fortin est de faire enquête sur trois sujets principaux:

— les décisions du conseil de la municipalité en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de développement immobi-

lier, sur leurs relations avec les transactions et activités immobilières de membres du conseil et leur impact sur celles-ci;

— les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil;

— le remboursement, par la municipalité, des dépenses des membres du conseil et des employés municipaux.

Et sur tout aspect de l'administration municipale relié directement ou indirectement à ces questions.

Cette enquête sera très longue et les documents qui seront déposés prendront beaucoup d'espace. Si l'on se base sur les propos de Me Paquette, pas moins de 40 000 photocopies d'archives municipales seront remises à la Commission.

Le procureur de la Commission, Me Roland Veilleux, a com-

mencé hier à empiler les dossiers remis par la secrétaire-trésorière de la municipalité, Linda Duquette-Lortie.

Ces documents pour par plupart sont les procès verbaux des assemblées du conseil municipal depuis le 1er janvier 1982, les ordres du jour, et les relevés de remboursements de dépenses aux élus, aux officiers municipaux et aux fonctionnaires.

En réponse à Me Veilleux, Mme Duquette-Lortie, qui occupe son poste depuis 1978, a expliqué qu'il n'y avait aucun règlement d'écrit relativement aux comptes de dépenses.

Si aucune modification n'est apportée, l'enquête publique sera ajournée vendredi pour se poursuivre les 26, 27, 28 et 29 avril, les 10, 11, 12 et 31 mai ainsi que les 1er et 2 juin.

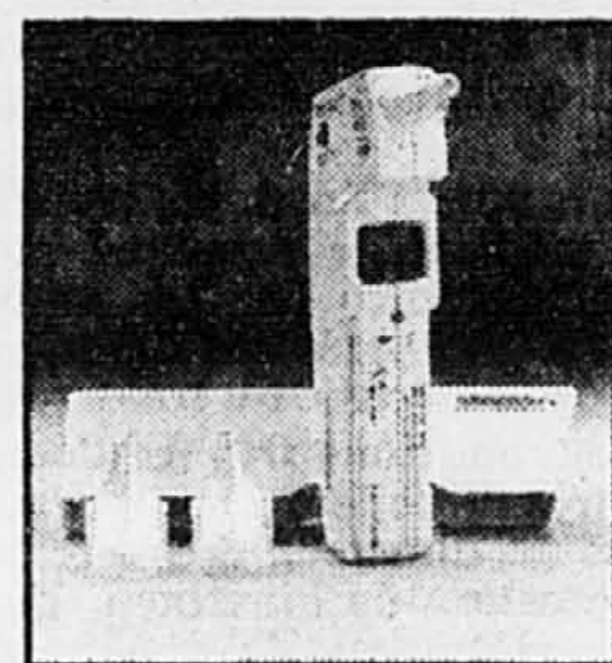


TU VAS PRENDRE MA TEMPÉRATURE OÙ!

C'est plus sécuritaire et plus facile dans l'oreille.

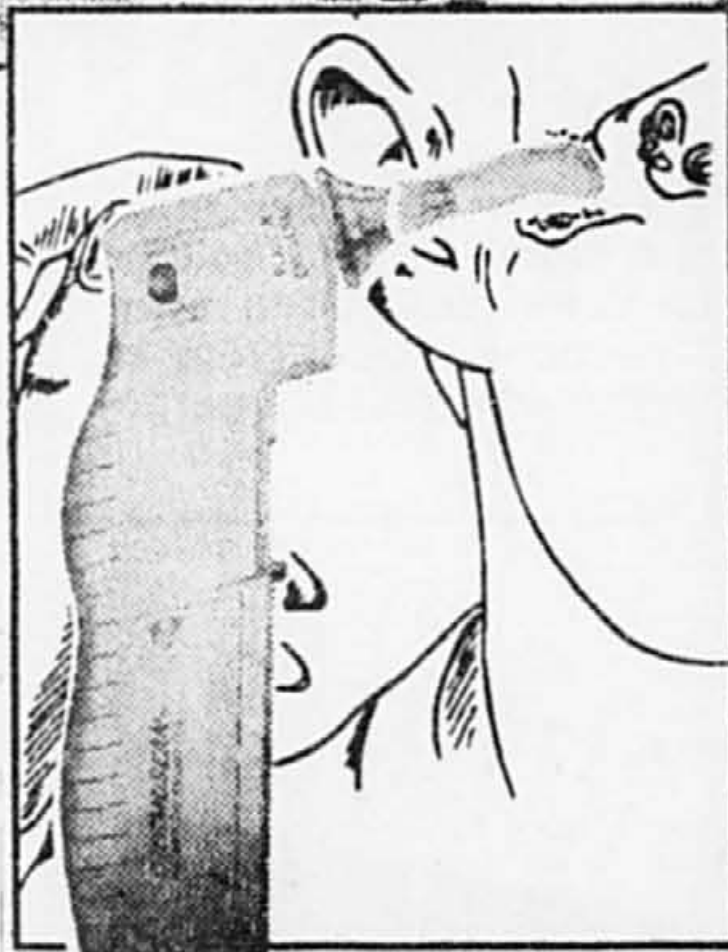
Il s'agit simplement de placer le thermomètre Thermoscan dans l'oreille, d'appuyer sur un bouton et de prendre une température précise en seulement une seconde. Plus de crainte de blesser l'enfant avec un thermomètre rectal. Plus de délai pour la lecture de températures buccales. Plus de problèmes point!

Pourquoi l'oreille? Parce que l'oreille, à cause de sa position près de l'hypothalamus - centre de contrôle de la température du corps - est un excellent endroit pour mesurer la température. L'oreille et les tissus environnants émettent des vagues de chaleur appelées vagues infrarouges. L'appareil Thermoscan prend une "photo" de celles-ci, fait un calcul et la convertit en température buccale ou rectale.



Le Thermomètre Instantané Thermoscan a été présenté par la même compagnie qui a mis au point le Thermoscan PRO-1, le modèle professionnel qui a fait ses preuves bien de fois dans les milieux plus exigeants: hôpitaux, cliniques et bureaux de médecins.

THERMOSCAN
THERMOMÈTRE INSTANTANÉ



Comprend couvercle protecteur et 20 filtres à lentille.

En démonstration

dans les succursales suivantes

vendredi 11 mars 18 h - 21 h
Place Portobello
7400, boul. Taschereau, Brossard

samedi 12 mars 9 h 15 - 12 h 45
3475, boul. Dagenais Ouest
Fabreville - Laval

1000, boul. G. Gagné
Delson



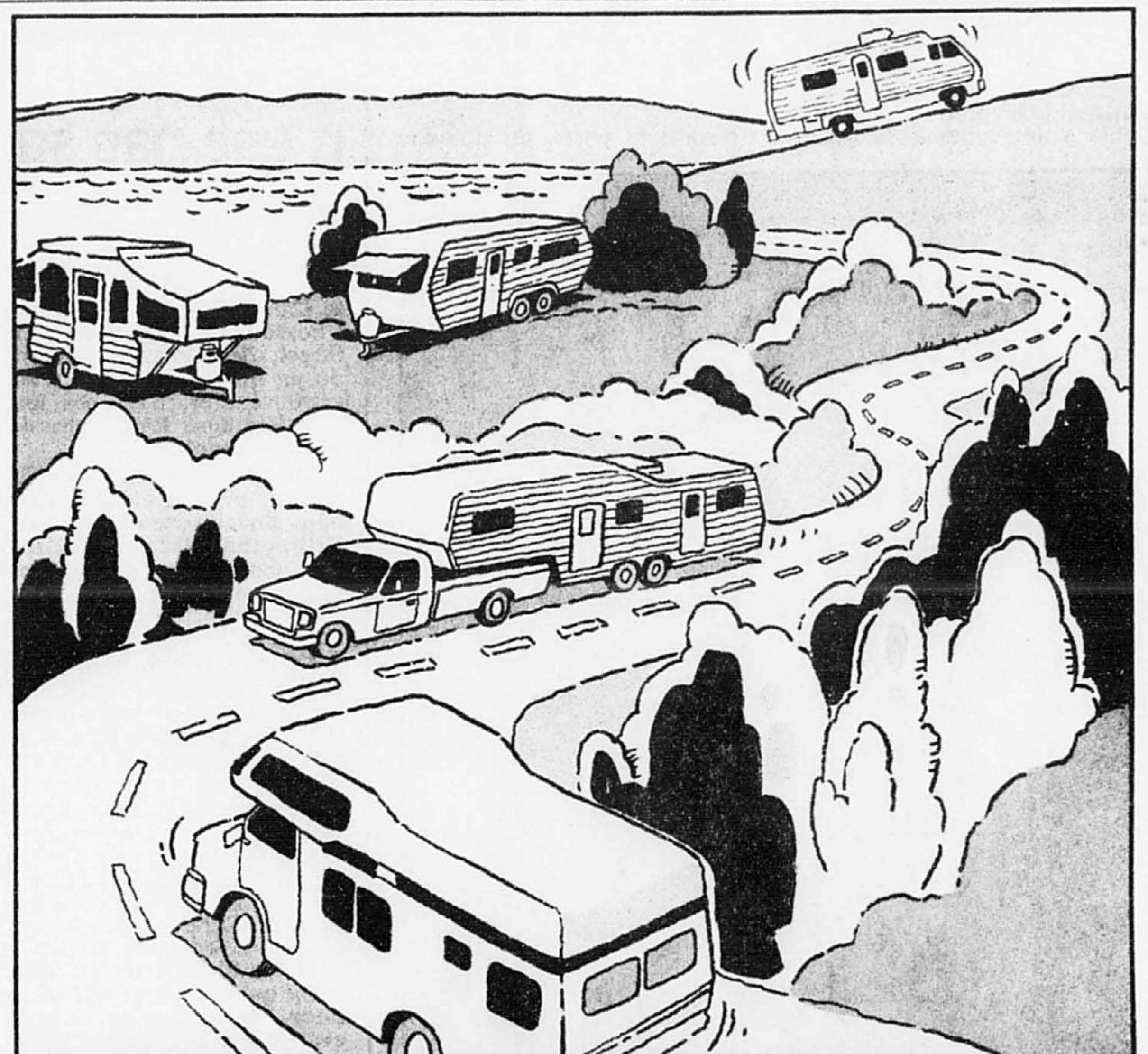
JEAN COUTU

samedi 12 mars 13 h 30 - 16 h 30

3900, boul. St-Charles Pierrefonds
6420, rue Sherbrooke Est
Montréal (près Lacordaire)
95, Curé Labelle Ste-Thérèse
350, boul. Laurier Beoell

1836, rue Ste-Catherine Ouest
Montréal (près St-Mathieu)
605, boul. Curé-Labelle
Chomedey, Laval

Pour plus d'informations, veuillez contacter Auto Control Médical au 695-3005 (à Montréal) ou appeler le 1 800 463-5414 de l'extérieur.



LE SALON INTERNATIONAL DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS INC. PRÉSENTE

LE 7^E SALON ANNUEL DE V.R.

DU 10 AU 13 MARS 1994, AU STADE OLYMPIQUE

Le plus grand salon de véhicules récréatifs au Québec

cjms 1280

CARAVANES MOTORISÉES ■ 5 ROUES ■ ROULOTTES
ROULOTTES DE PARC ■ CAMIONS DE CAMPING
CAMIONNETTES DE CAMPING ■ TENTES-ROULOTTES
PIÈCES ET ACCESSOIRES ■ LOCATIONS ■ TERRAINS DE CAMPING
DESTINATIONS VOYAGE ■ ET BEAUCOUP PLUS ENCORE!

ADMISSION
Adultes: 8,00 \$ (TPS incluse)
65 ans et plus: 6,00 \$ (TPS incluse)
Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.

HEURES D'OUVERTURE
Jeudi 10 mars de 13h à 22h
Vendredi 11 mars et Samedi 12 mars de 10h à 22h
Dimanche 13 mars de 10h à 18h



COMMANDITÉ PAR L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS DU QUÉBEC ET DU CANADA.

PRIX FOU\$!

MICRO BOUTIQUE



Concessionnaire autorisé

Longueuil
93, rue St-Charles O.
674-6253

Montréal
6615, avenue du Parc
270-4477

Sherbrooke
2445, rue King O.
(819) 564-4644

Macintosh LC 475 4/80



1695\$

NE PAYEZ RIEN PENDANT 3 MOIS*

Bundles include:
• 68LC040, 25 MHz
• 4 Mo de mémoire vive
• Disque rigide interne de 80 Mo
• Moniteur Apple couleur 14" ColorPlus
• Entrée et sortie stéréo
• Clavier régulier et souris Mouse II

StyleWriter II

349\$

QUANTITÉ LIMITE!

Apple StyleWriter II
• Imprimante à jet d'encre
• 360 dpi
349\$ lors de l'achat d'un LC 475

69\$*

• ClarisWorks
• AtEase
• 1000 ClipArt
• 69\$ lors de l'achat d'un ordinateur

Logiciels Macintosh: Spéciaux disponibles en boutique!

NOUVEAU! Microsoft FoxPro	119\$	DateBook / TouchBase Pro avec Quicken GRATUIT	119\$
• M.Y.O.B. 4.0	99\$	• Virtus - Virtual Reality	99\$
• Wallobee Jack -CD-ROM	29\$	• FreeHand 4.0	489\$
• Four Footed friends	49\$	• Microsoft Flight Simulator	65\$
• IdeaFisher	149\$		

* Programme CARTEplus. Suite 31 approbation d'un débit de 70% sur carte de crédit Visa ou MasterCard vous êtes automatiquement éligible au programme de 90 jours sans paiement ni frais supplémentaires. Quantité limitée. Les équipements annoncés peuvent différer de ceux illustrés. Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer, Inc. Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer, Inc.

La « Maison de l'horreur » passée au crible

AFP

GLOUCESTER (Grande-Bretagne)

Une trentaine de policiers auscultaient hier chaque centimètre de la « maison de l'horreur » à Gloucester après la découverte des restes humains d'un huitième cadavre présumé, enterrés sous la salle de bains d'un quinquagénaire unanimement apprécié de ses voisins.

Alors que certains enquêteurs estimaient « concevable » un bilan final d'une vingtaine de victimes, la maison de Frederick West, employé jusque-là sans histoire d'une entreprise de bâtiment, était entièrement démantelée.

Habillés en bleu de travail, chaussés de bottes pour traverser le jardin devenu un chantier boueux après avoir été creusé à l'aide d'un mini bulldozer, des policiers sortent à la file indienne en transportant un frigidaire, une machine à laver ou un lavabo descellé d'un mur.

Un radar miniaturisé, dont l'armée britannique se servait pour détecter les mines durant la guerre des Falklands, est utilisé pour la première fois dans une enquête criminelle. L'appareil, qui ressemble à une tondeuse à gazon

aplatie surmontée d'un écran, permet de détecter les endroits qui ont été remués jusqu'à trois mètres sous le sol.

C'est grâce à ce radar que trois cadavres de jeunes femmes ont été retrouvés enterrés dans le jardin, quatre autres sous une chape de béton coulée dans la cave, et les restes du probable huitième découvert lundi soir sous le carrelage de la salle de bains du rez-de-chaussée.

Un porte-parole de la police a prévenu qu'il faudrait encore « plusieurs jours, peut-être des semaines » avant que les trois niveaux du 25, Cromwell Street, livrent tous leurs secrets.

Frederick West, marié deux fois et père d'une dizaine d'enfants, a habité là pendant 21 ans, y effectuant de nombreux rajouts et aménagements susceptibles d'être autant de caches macabres. Murs et plafonds seront sondés un à un, les cheminées sans doute démontées.

Les enquêteurs devront ensuite passer au peigne fin au moins trois autres sites de la région, où Frederick West a habité avant de s'installer au 25, Cromwell Street.

Devant la porte, un nouveau

bouquet de tulipes et de jonquilles a été déposé. Une écriture malhabile y a ajouté un court poème, adressé aux victimes : « Ces fleurs représentent le printemps, le début d'une nouvelle vie. Puissiez-vous trouver la paix et l'amour après des années de tourment. Que Dieu vous bénisse ».

Dès le milieu de la matinée, le défilé des curieux reprend. À l'écart du groupe de badauds, une vieille femme fixe la maison ocre en silence, comme hypnotisée. Grace Thomas habitait là il y a soixante ans. « Je ne comprends pas. Dans mes souvenirs, c'était un endroit si heureux. Il fallait absolument que je vienne voir », dit-elle à mi-voix.

Les voisins, qui décrivent tous Frederick West comme « un homme calme et ordinaire », ont parfois décidé de profiter de l'intérêt soulevé par l'affaire. L'un faisait payer mardi 100 livres (150 \$) le droit de prendre des photos depuis son salon, qui a une vue

plongeante sur le jardin des West. Un autre, qui affirme bien connaître le suspect pour avoir travaillé dans la même entreprise que lui, proposait son témoignage pour 600 livres (900 \$).

Jusqu'à présent, seules deux victimes ont été identifiées : Heather, une des filles West disparue en 1987 à 16 ans, et Shirley Robinson, tuée 15 ans plus tôt alors qu'elle était enceinte et louait une chambre au 25, Cromwell Street.

Pour plusieurs familles de la région, dont des enfants sont portés disparus, une insupportable attente se prolonge. Après des années d'inquiétude et d'incertitudes, elles affirment que l'identification de leur proche parmi les victimes serait « une délivrance ». Pour Peter Bastholm, dont la sœur Mary a été vue pour la dernière fois il y a 26 ans en train d'attendre un bus à Gloucester, « ce serait un soulagement pour tout le monde si on savait enfin ce qui lui est arrivé ».

La « Maison de l'horreur » n'est pas sans précédent

AFP

LONDRES

L'affaire de la « Maison de l'horreur » au 25, Cromwell Street, de Gloucester (ouest) où un huitième cadavre a été retrouvé hier, n'est pas une première dans les annales du crime britannique.

En 1952, six cadavres de femmes avaient été retrouvés dans un appartement du 10, Rillington Place, à Notting Hill, dans l'ouest de Londres, une semaine après le départ de son locataire, John Christie, un ancien policier.

Guidé par une mauvaise odeur persistante, le nouveau locataire avait retiré le papier d'un des murs de la cuisine pour y découvrir le corps d'une femme, une prostituée.

Comme à Gloucester, la police avait fouillé chaque centimètre de l'appartement situé au rez-de-chaussée de la maison. Deux autres prostituées avaient été retrouvées dans la cuisine. Le corps de la femme de John Christie, Ethel, était caché quant à lui sous un plancher. Deux autres corps avaient été enterrés dans le jardin.

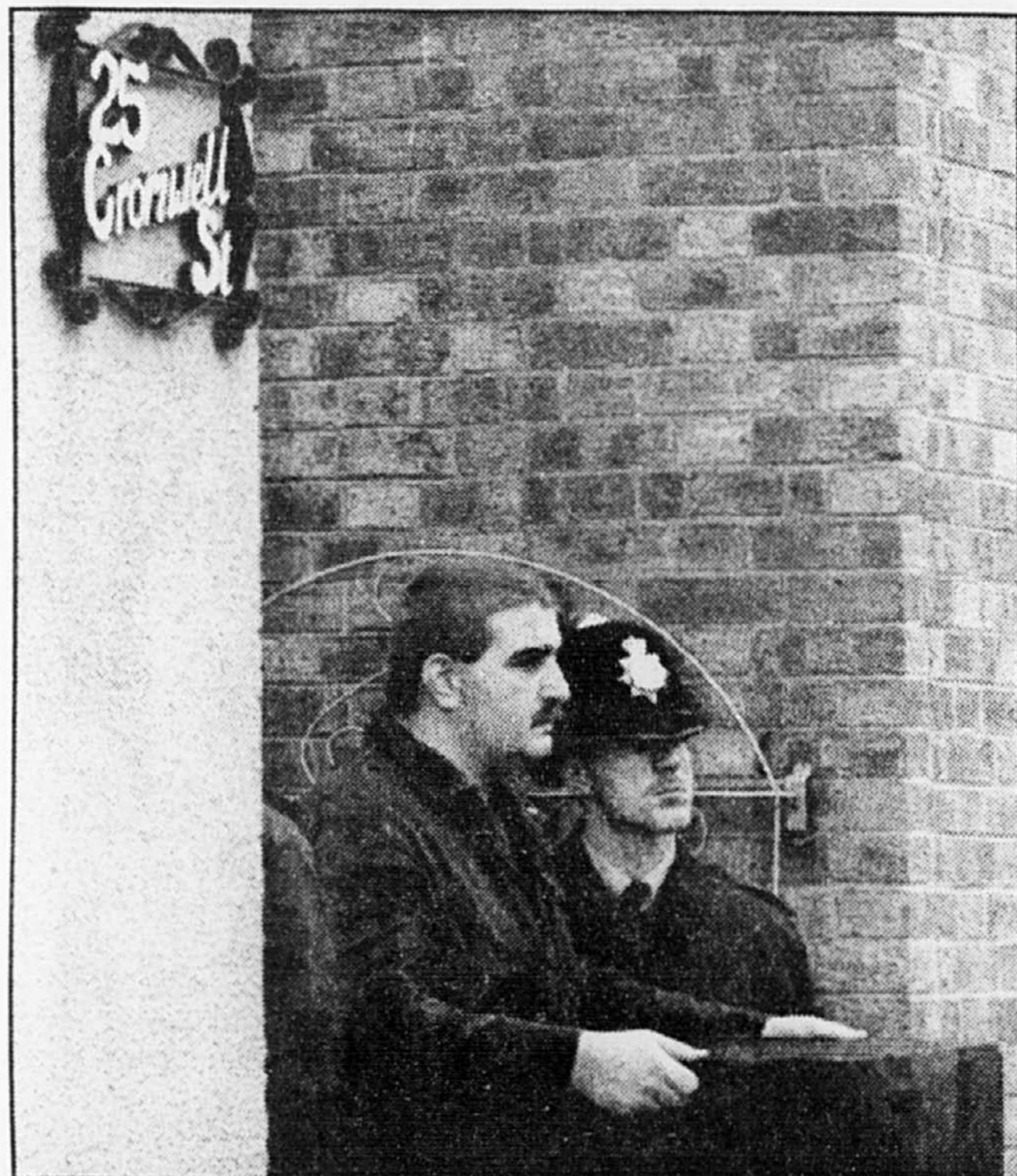
Or, quatre ans plus tôt, la

femme et le bébé d'un autre habitant du 10, Rillington Place, Timothy Evans, avaient été découverts morts dans la buanderie de Christie. Evans, un chauffeur de camion illettré, avait été accusé de leur assassinat et pendu malgré ses dénégations. Un pardon posthume lui fut accordé pour ces crimes qui, de toute évidence, avaient été l'oeuvre de Christie. Ce dernier a été pendu.

S'il n'est donc pas le premier à cacher ses victimes dans sa maison, Frederick West, l'assassin présumé de Gloucester, semble en revanche en passe de devenir le plus grand criminel récidiviste de Grande-Bretagne puisque des enquêteurs jugent « concevable » qu'on retrouve une vingtaine de corps.

Il dépasserait ainsi Dennis Nilsen, qui avait tué et dépecé 15 jeunes hommes dans son appartement du 23, Cranley Gardens à Muswell Hill, dans le nord de Londres, avant de faire disparaître leurs restes dans ses toilettes entre décembre 1978 et février 1983.

C'est parce que des morceaux de chair avaient bouché les conduits que Nilsen avait pu finalement être arrêté et condamné à la prison à perpétuité.



Dans une boîte noire, un policier sort des pièces à conviction du 25, Cromwell St., surnommée la Maison de l'horreur. PHOTO REUTERS



Des sauveteurs s'occupent des blessés après le déraillement d'un train de banlieue près de Durban, qui a fait 63 morts. PHOTO AP

Un train déraille en Afrique du Sud: 63 morts

Reuter

MARIANNHILL, Afrique du Sud

Le déraillement hier d'un train de banlieue bondé dans un virage à proximité de Durban, a fait au moins 63 morts et plus de 370 blessés.

Selon la police sud-africaine, neuf des 11 wagons du convoi se sont couchés sur les rails.

« C'est vraiment horrible », a déclaré Bala Naidoo, porte-parole de la police, qui a précisé que les experts présents sur les lieux tentaient de déterminer les causes de

l'accident, la catastrophe ferroviaire la plus importante de l'histoire de la province du Natal.

Il a déclaré ne pas être en mesure de confirmer des informations faisant état de pillages sur les corps déshabillés.

La plupart des victimes sont des Noirs qui se rendaient à leur travail. Selon les sauveteurs, plus d'une cinquantaine de survivants sont dans un état grave.

Le déraillement s'est produit peu avant 6h. Le train transportait alors environ 850 passagers, a précisé à la presse Mike Asefowitz, le porte-parole de la compagnie de chemins de fer sud-africaine.

Les témoins ont décrit des scènes d'horreur.

« Il y avait beaucoup de gens coincés qui ne pouvaient pas respirer. On ne pouvait rien faire », a raconté Thabo Mazibuko, l'un des survivants.

Les passagers du train ont accusé le conducteur d'excès de vitesse.

« Ils ont dit que le train allait trop vite, parce que les lumières n'arrêtaient pas de s'éteindre et de s'allumer, ils ne savaient pas ce qui se passait. Le train était en retard », a déclaré le responsable de l'hôpital St. Mary, soeur Ndlovu.

Selon Stuart Boyd, un responsable médical, le principal problème rencontré par les sauveteurs est le dégagement des survivants de la carcasse du train.

« C'est une zone très reculée et il est très difficile d'y accéder », a précisé le directeur des services de protection de Pinetown, Burger van Heerden.



AFP/Infographie - Patrice Dore

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE CKAC ET LES AUTRES?
UNE MINUTE

7 fois à l'heure, le matin et au retour,
 CKAC vous livre, en une minute,
 les **POINTS CHAUDS**:
 la circulation, les manchettes de
 l'actualité et du sport,
 ainsi que la météo et l'heure juste.
 Une seule minute pour ce qu'il
 faut savoir absolument!
 Voilà toute la différence.

CE QU'IL FAUT SAVOIR
ABSOLUMENT

CKAC 730

**TECCART
 INDUSTRIE**

12 SESSIONS INTENSIVES
 (30 heures)
DE FORMATION INDUSTRIELLE

Chaque session offerte à chacune des semaines suivantes

14 au 18 mars 1994

21 au 25 mars 1994

30 mai au 3 juin 1994

395\$

Par participants
 Taxes non-incluses

- 1 • Automates programmables (base)
- 2 • Distribution électrique
- 3 • Dépannage et entretien
- 4 • Entretien et réparation de lecteurs de disques compacts au laser
- 5 • Entretien et réparation de magnétoscopes
- 6 • Entretien et réparation de micro-ordinateurs
- 7 • Instrumentation et contrôle de procédé
- 8 • Installation et études des antennes
- 9 • Introduction au logiciel Turbo C
- 10 • Logique combinatoire et séquentielle
- 11 • Moteurs et contrôles de moteurs
- 12 • Réseau Novell Netware

Enregistré auprès de la S.Q.D.M.

3155, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1W 1G4

Tél.: (514) 526-2501 - Fax: (514) 526-9192

L'Irving Whale continue de polluer le St-Laurent

ANDRÉ NOËL

Le *Irving Whale*, une barge remplie de pétrole, continue de polluer le golfe du Saint-Laurent, affirme un vétérinaire des îles de la Madeleine, Pierre Olivier.

«Des photos aériennes montrent clairement qu'il y a des fuites», a indiqué M. Olivier, au cours d'un entretien au téléphone hier. «Mais ce n'est pas le seul indice.»

Une analyse récente montre que le pétrole qui couvrait les plumes d'un petit oiseau de mer, trouvé sur une plage des îles, est du même type que le pétrole du *Irving Whale*.

L'analyse de l'échantillon a été faite à l'Institut d'océanographie Bedford, du gouvernement fédéral, en Nouvelle-Écosse.

Un gros phoque a été abattu en décembre, alors qu'il errait sur une route de Grosse-Île. «On peut supposer qu'il était aveugle à cause de la contamination», a dit M. Olivier.

Un pêcheur de poulamons, Claude Bourgeois, a déclaré au journal local, *Le Radar*, qu'il avait vu des nappes de pétrole dans l'eau. «Quand la marée est montante, j'ai peine à voir le fond, avec seulement quatre ou cinq pouces de profondeur», a dit M. Bourgeois.

«Après les oiseaux, ce sont les poissons et peut-être les mammifères qui se font empoisonner», souligne M. Olivier.

Le *Whale* appartient à la compagnie Irving Oil Co., du Nouveau-Brunswick. La barge a coulé

pendant une tempête dans le golfe, il y a 24 ans, à mi-chemin entre les îles et l'île du Prince-Édouard.

La barge contenait 3000 tonnes de Bunker-C. Elle a coulé par 75 mètres de fond. Des résidus de pétrole ont fait leur apparition en 1990 sur les côtes de l'île du Prince-Édouard. La garde côtière a d'abord soutenu que le pétrole venait d'une épave échouée à l'île d'Anticosti, mais a dû admettre l'évidence par la suite.

En 1991, le gouvernement canadien a commandé deux études pour évaluer les dangers et les solutions. Le gouvernement refuse

toujours de rendre ces études publiques.

Un porte-parole du ministère des Transports, Jean Deschênes, a répété hier que les études seraient divulguées «bientôt». M. Deschênes a par ailleurs nié que la barge *Irving Whale* fuyait toujours.

«Nos équipes ont colmaté les brèches en septembre, a-t-il dit. Rien ne prouve que des fuites se sont poursuivies par la suite.»

M. Olivier répond que le colmatage s'est fait au début de septembre, et que les photos aériennes — qui montrent des fuites — ont été prises à la fin de septembre.

Il n'y aura pas de «lordesses», clament les pairs d'Angleterre

Reuter
LONDRES

Les membres de la Chambre des lords ont fait front commun pour bloquer un projet de loi qui envisageait d'autoriser les femmes à hériter de titres de noblesse.

Le projet de loi, déposé par lord Diamond, membre du Parti travailliste et 22^e comte de Shrewsbury, prévoyait d'autoriser la transmission des titres nobiliaires à l'ainé de la famille, quel que soit son sexe. Mais par 75 voix contre 39, la Chambre des lords a décidé lundi soir de bloquer ce projet.

Jouez gagnant au Québec Hilton.

Cet hiver, les clients du Québec Hilton gagnent à coup sûr grâce à notre fantastique tarif de

79,00 \$*

Les clients qui se prévalent de notre tarif gagnant* reçoivent une CARTE À GRATTER par séjour et s'assurent ainsi de gagner l'un des cinq prix instantanés, qui vont du petit déjeuner gratuit jusqu'à UNE NUIT GRATUITE !

Pour réserver, il suffit de composer le 1 800 HILTONS ou le (418) 647-2411 et de demander le tarif gagnant.

QUEBEC
HILTON

3, Place Québec (Québec) G1K 7M9

* Par chambre, par nuit, occupation simple ou double. Nombre limité de chambres. Le tarif ne s'applique pas aux groupes et ne peut être jumelé à aucun autre forfait ou promotion spéciale. L'offre se termine le 30 avril 1994. Sans valeur commerciale.

Cassina TOUTE LA COLLECTION

LE CORBUSIER 45%

1964-1994
La Maison Cassina célèbre ses 30 ans d'exclusivité dans la fabrication de meubles signés Le Corbusier.

Exigez les certificats d'authenticité.

La certitude d'avoir bien choisi.

Château d'aujourd'hui
Offre d'une durée limitée au Château d'aujourd'hui, Complexe Desjardins, Montréal Téléphone (514) 288-4191

NETTOYAGE SEARS UN MONDE DE CONFIANCE

- Technicien qualifié
- Opérant un camion-atelier des plus complets
- Appareils de nettoyage à vapeur 5 fois plus puissants
- Récupération des eaux usées
- Aucun équipement lourd dans votre maison
- La plupart des meubles déplacés et replacés
- Protecteur de tissus Scotchgard et désodorisant disponibles.

Prenez rendez-vous à votre convenance, même le samedi.

POUR VOS MEUBLES ET TAPIS

SPECIAL En vigueur jusqu'au 19 mars 1994

CANAPÉ 3 PLACES PLUS 1 FAUTEUIL (OU DEUX CAUSEUSES) 64\$

CANAPÉ 3 PLACES PLUS 1 CAUSEUSE 89\$

SPECIAL En vigueur jusqu'au 19 mars 1994

2 PIÈCES PLUS UN PASSAGE 49\$ (maximum 400 pi. ca.)

4 PIÈCES PLUS UN PASSAGE 79\$ (maximum 800 pi. ca.)

Frais supplémentaires pour nettoyage de coussins de dossiers amovibles, tissus de coton, velours ou brocart. Les salons et salles à manger attenantes comptent pour 2 pièces.

SPECIAL En vigueur jusqu'au 19 mars 1994

NETTOYAGE ULTRASON SEULEMENT 4 STORES HORIZONTALS 59,95\$

1 ENSEMBLE STORES VERTICAUX PLUS 2 STORES HORIZONTALS (LONGS, 4,5 DE LARGEUR CHAQUE) SEULEMENT 79,95\$

SPECIAL En vigueur jusqu'au 19 mars 1994

NETTOYAGE DE CARPETTES EN USINE À PARTIR DE 95¢ pi. ca.

RABAIS 15%

Région de Montréal seulement. Cueillette et livraison incluses (Commande minimum de 50\$). Léger supplément pour décrocher et accrocher.

LUNDI AU VENDREDI 8h30 à 18h
SAMEDI 8h30 à 16h

335-3515
SERVICES DE NETTOYAGE
SEARS
Attendez-vous à plus

SOLDE de TISSUS PRINTANIER

COTONS IMPRIMÉS
150cm, 100% coton. Plus de 20 imprimés différents offerts. Choix de motifs floraux et abstraits aux milles coloris!
Prix cour. 7,99\$m
PRIX SPÉCIAL 5,99 m

CHAMBRAY UNI & IMPRIMÉ
150cm, 85% coton/15% poly. Magnifique tissu uni bleu tendre ou imprimé de fleurs, rayures ou petits pois blancs. Pour la confection de chemisiers ou jupes
Prix cour. jusqu'à 9,99\$m
PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE 6,39 m

COTON BRUT
115cm, 100% coton. De plus en plus recherchée pour sa fibre naturelle! Choix de couleurs unis.
Prix cour. 6,99\$m
PRIX SPÉCIAL 5,49 m

TISSUS Wow! ASSORTIS POUR MANTEAUX
150cm.
Vaste assortiment de tissus unis. Compositions variées
Prix cour.: 9.99m
PRIX SPÉCIAL: 6,66 m

TOUS LES PATRONS Butterick Vogue Mc CALL'S 3 POUR 1*
*De valeur égale ou moindre.

ACCESSOIRES DE COUTURE
• TOUS LES RUBANS
• TOUS LES ÉLASTIQUES
• TOUS LES APPLIQUES
• TOUTES LES DENTELLES & GARNITURES
• TOUTES LES FERMETURES ÉCLAIRS
Sans Exceptions! 33 1/3% DE RABAIS

Magasinez chez BouClair et obtenez GRATUITEMENT des milles Air Miles
Détails en magasin.

NOUVEAU!
LES GALERIES ST-LAURENT
Ville St-Laurent 331-5545

Plus de 45 magasins pour vous servir! Consultez les pages jaunes pour connaître le magasin le plus près de chez-vous.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont maintenant ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi. Le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h.

BouClair

Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 11 mars 1994.

Le Filet Mignon

La plus grande maison du bifteck en ville vous présente avec fierté son menu cuisiné à la perfection et tout simplement délicieux.

SEULEMENT
9 95\$

LE BIFTHÈQUE

Extraordinaire à jamais, grâce à vous. Le délicieux filet mignon tendre et mûri à la perfection, bien accompagné d'une généreuse salade fraîche du jardin, de petits pains

chauds directement de notre four, d'une pomme de terre

qui ne demande qu'à être nappée de crème sure, ou encore de nos frites dorées et croustillantes.

"Vive la différence!" De quoi célébrer avec appétit.

Cette semaine à la Boucherie

Nos spéciaux pour la semaine du 9 au 15 mars 1994

LE BIFTHÈQUE

Poitrine de boeuf fraîche

Une poitrine de boeuf tendre et juteuse, pour toute la famille. Un délice, chaud ou froid.

2 59\$ 5 70\$
lb Kg

LE BIFTHÈQUE

Poitrine de boeuf marinée

(boeuf salé)

Un mets traditionnel succulent, servi chaud ou froid.

2 59\$ 5 70\$
lb Kg

LE BIFTHÈQUE

Boston

(surlonge désossée)

Tendre et savoureux morceau de boeuf de 12 à 14 lb, âgé de 21 jours. Délicieux en rôtis ou biftecks.

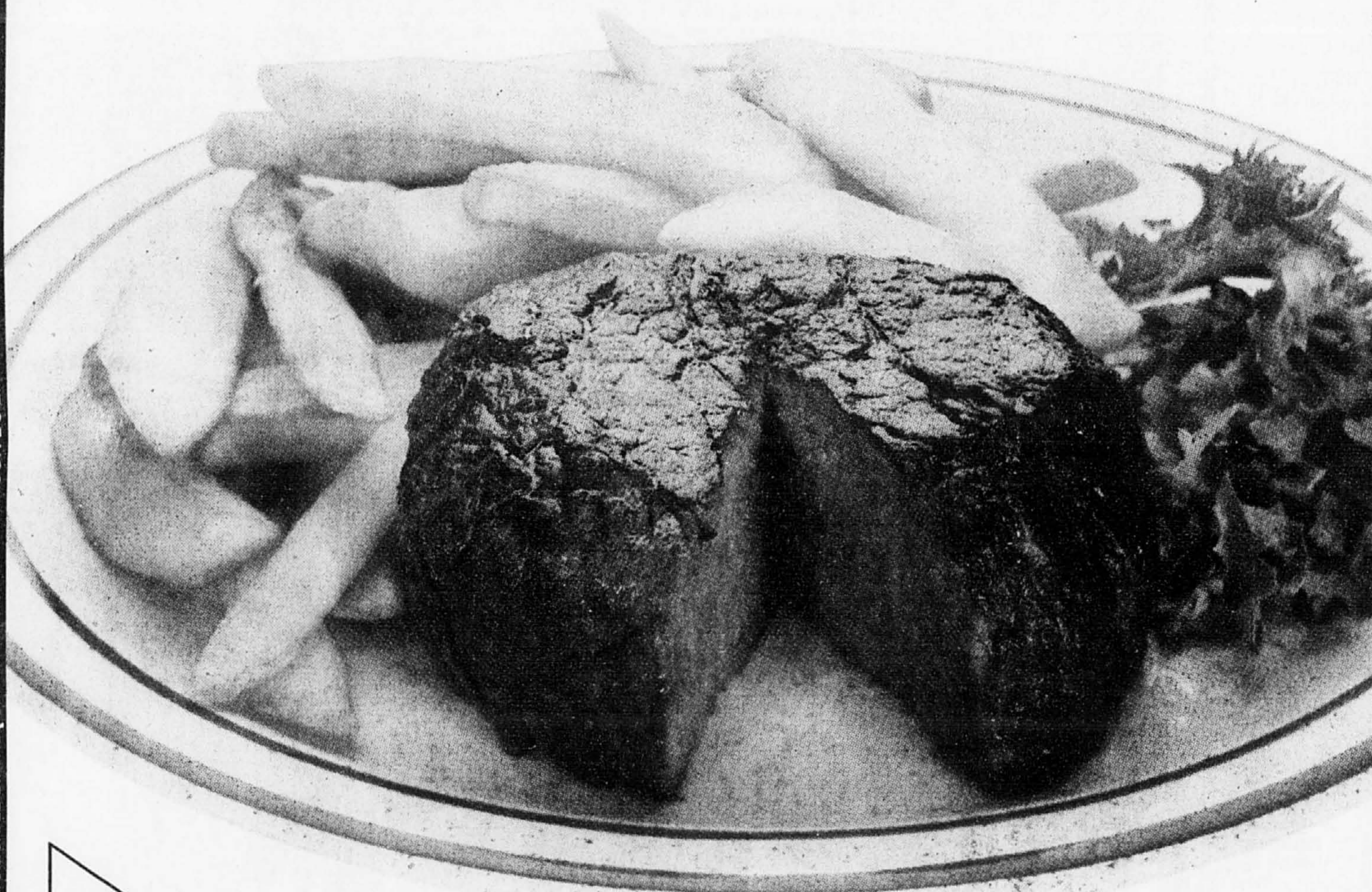
3 69\$ 8 13\$
lb Kg

LE BIFTHÈQUE

Boeuf bourguignon

Succulent et cuisiné à la perfection, disponible à la Rotisserie (Contenant de 2 lb)

5 99\$



Encore une fois, tout montant de la TPS perçu sur votre addition vous sera remis en "DOLLARS-RABAIS" applicables sur vos prochains achats à la Boucherie Le Bifthèque.

LE BIFTHÈQUE

La plus grande maison du bifteck en ville

100, boul. Mortagne
Boucherville
449-3388

86, rue de la Gare
St-Sauveur
227-2442

6705, ch. Côte-de-Liesse
Montréal
739-6336

Cartes de crédit principales acceptées. Réservations pour groupes de 6 personnes et plus. Salles de réception pour groupes de 25 à 350 personnes. Heures d'ouverture: du dimanche au jeudi, de 11 h 30 à 23 h, le vendredi et le samedi, de 11 h 30 à minuit.